

3^e Année N° 116

Le N° 0^e 40

Jeudi 19 Nov^{bre} 1942

INDOCHINE

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

DS
531

IS634

LA CITÉ UNIVERSITAIRE



Le premier bâtiment est presque terminé.

LOTÉRIE INDOCHINOISE



JR. TANLOC

Message du Vice-Amiral d'Escadre Jean Decoux,

*Haut Commissaire de la France dans le Pacifique,
Gouverneur Général de l'Indochine,*

à la population de l'Indochine.

FRANÇAIS ET INDOCHINOIS,

Dès le déclenchement de l'inqualifiable agression anglo-saxonne contre l'Afrique du Nord, j'ai donné au Maréchal, Chef de l'Etat, l'assurance solennelle que le Gouvernement français pouvait, quelles que fussent les circonstances, compter sur le loyalisme de l'Indochine.

Chacun doit comprendre que, dans la phase nouvelle où viennent d'entrer les événements, toutes les volontés doivent se tendre, sous le signe de la discipline et du silence, dans l'obéissance totale aux ordres du Maréchal.

Investi de la charge redoutable de gouverneur ce pays au nom de la France, au milieu des événements dramatiques qui bouleversent le monde, je rappelle aux Français et Indochinois que je compte sur leur esprit de devoir absolu pour attendre dans l'ordre, le travail et la confiance, le développement de la situation.

Mon appel s'adresse particulièrement aux forces militaires de terre, de mer et de l'air, qui continueront, par leur attitude, à donner, en toutes circonstances, l'exemple du dévouement et de la discipline.

Il va également à la Légion, fidèle auxiliaire et conseillère des pouvoirs publics.

Il concerne enfin tous les détenteurs de l'autorité, aux échelons divers de la hiérarchie.

Si quelques égarés, contre toute attente, méconnaissent les consignes de calme, d'obéissance et de silence, qu'impose l'heure présente, si dans leur présomption ils croient pouvoir encore, sur la base d'informations fragmentaires ou mensongères, juger et critiquer les actes du Gouvernement, qu'ils n'attendent de moi ni indulgence ni faiblesse. Ils seront poursuivis avec toute la rigueur de la loi.

Sur le plan local, des accords politiques et militaires de la plus haute importance ont été conclus, il y a plus de deux ans, entre le Gouvernement français et l'Empire du Soleil Levant. Ces conventions, qui respectent la souveraineté française en Indochine, ont été complétées lors de l'ouverture du conflit du Pacifique par des accords de défense commune auxquels la France et l'Indochine, fidèles à la parole donnée, entendent se conformer exactement, dans leur lettre et dans leur esprit, pour l'intérêt commun des parties contractantes.

J'ai la conviction que, dans ce domaine, tous les Français et Indochinois tiendront à se montrer dignes des engagements souscrits au nom de la France.

La politique que, depuis ma prise de pouvoir, j'ai appliquée en Indochine, conformément aux instructions du Gouvernement, a maintenu ce pays dans l'honneur, dans la paix et le travail. Elle doit être poursuivie.

Dans la métropole, la population reste calme, et confiante dans le Maréchal dont elle attend les ordres.

L'Indochine, qui n'a connu ni les horreurs de la guerre, ni la souffrance de dures restrictions, se doit de redoubler d'attachement fidèle à la Patrie meurtrie et, plus étroitement groupée que jamais autour de ses chefs, de rester confiante, silencieuse et disciplinée.

Signé : JEAN DECOUX.

Indochine

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

Direction : ASSOCIATION ALEXANDRE DE RHODES
DIRECTION-ADMINISTRATION : 6, boulevard Pierre-Pasquier — Hanoi — Téléphone 628

ABONNEMENTS } INDOCHINE et FRANCE. Un an 18 \$ 00 — Six mois 10 \$ 00 — Le numéro 0 \$ 40
ETRANGER Un an 27 \$ 00 — Six mois 15 \$ 00 — Le numéro 0 \$ 60

SOMMAIRE

	Pages		Pages
<i>Rester la France</i>	1	<i>Les Français au service de l'Indochine</i>	VIII
<i>La situation économique de l'Indochine, par M. D.</i>	3	<i>Contes des jeunes d'Annam. — L'éternelle attente, par HOANG-LY (à M. P. FOULON)</i>	11
<i>Les insignes des Chefs de secteur et de canton Moïs</i>	5	<i>L'effort français en Cochinchine. — La stimulation de la production animale par les concours d'élevage, par le Docteur VITTOZ</i>	13
<i>La naissance d'un enfant chez les Annamites, par LA-GIANG</i>	6	<i>A la mémoire de deux grands coloniaux : Pavie et Bugeaud, par FAUBLAS</i>	15
<i>Le redressement des institutions communales, par J. SARLAT</i>	9	<i>La Semaine dans le Monde :</i>	
<i>S. A. R. Monseigneur le Duc de Montpensier, par S. DE SAINT-EXUPÉRY</i>	I à V	<i>Les Informations de la Semaine</i>	17
<i>Fondation du monastère N.-D. de la Grande Paix</i>	VI-VII	<i>Revue de la Presse Indochinoise</i>	18
		<i>La Vie indochinoise</i>	19

RESTER LA FRANCE

A l'heure où dans tout l'Empire les cœurs se serrent à l'annonce des nouveaux malheurs qui nous assaillent, et où certains esprits s'égarent et arrivent à douter du destin de la France, nous avons tenu à reproduire ces réflexions de Thierry Maulnier, écrites au lendemain de juin 1940, qui conservent toute leur valeur d'actualité : pas plus en 1940 qu'en 1942 la France n'est atteinte dans sa vitalité réelle. Sa rénovation magnifique en est l'illustration la plus convaincante. Son œuvre dans cette partie lointaine de l'Empire l'exprime d'une façon concrète aux yeux de tous les Indochinois. Comme dit Thierry Maulnier, nous n'avons qu'un moyen de nous sauver, c'est de continuer d'être,

L'image honteuse que l'on cherche à nous donner de la France est aussi une image menteuse. La France qui a été vaincue en 1940 était une France mal gouvernée, divisée, démoralisée, affaiblie : ce n'était pas une France désormais incapable de jouer dans le monde un rôle digne d'elle, ce n'était pas une France indigne ou incapable de vivre, de « faire de l'histoire », de s'affirmer dans un monde en pleine métamorphose par des créations originales et irremplaçables. Jetons un regard sur les cinquante dernières années de notre histoire, celles qui précéderont la débâcle de 1940.

Nous n'y voyons pas qu'une histoire politique médiocre, des scandales financiers, l'affaiblissement catastrophique de notre

structure politique et militaire, et les progrès de l'alcoolisme. Nous y voyons aussi le courage et la ténacité de la race démontrés au cours d'une guerre de quatre ans où la résistance française étonna et déconcerta l'adversaire lui-même ; nous y voyons la création d'un Empire ; la conquête d'immenses étendues vierges, la transformation saisissante de contrées désertes ou barbares en nations policées et prospères ; nous y voyons l'éclat surprenant des lettres françaises au cours d'une des périodes littéraires les plus fécondes de notre histoire ; nous y voyons le rayonnement de la peinture française de Renoir et Cézanne à Matisse et Derain, de la sculpture française avec Maillol et Despiau, de la musique française avec Debussy, Ravel, Fauré ; nous y voyons les architectes et les ingénieurs français appelés dans tous les coins du monde pour y construire des villes, des ports et des barrages ; les savants français à la tête des recherches physiques au mathématiques ; les industries de luxe françaises régnant sans rivales, les techniques françaises adoptées par les autres nations, les peintres, les étudiants venant s'instruire à nos écoles. Oser prétendre qu'un pays qui, en dépit de tout ce qui conspirait depuis si longtemps à sa perte, vient de donner de telles preuves de fécondité et de vitalité est un pays indigne de vivre, ce serait déclarer indigne de vivre la civilisation elle-même, et jusqu'à la vie même.

En vérité, si les Français se sont montrés inférieurs à d'autres peuples, au cours des cinquante dernières années, ce n'est pas dans la vitalité, ce n'est pas dans le jaillissement des sources créatrices, c'est dans l'organisation, l'utilisation, l'exploitation de leurs ressources. Ils n'ont pas été dépassés dans l'ordre de l'invention scientifique, mais dans celui des applications industrielles. Leurs écrivains égalaient les meilleurs, mais il leur manquait un public, un esprit public capable de les soutenir. La banlieue de Paris était une lèpre, mais des architectes français construi-

saient des villes neuves en Amérique du Sud. Les artistes français étaient incomparables, mais les commandes de l'Etat allaient aux médiocres, et nos places étaient déshonorées par des monuments ridicules. Une de nos créations les plus belles, notre Empire, a été le résultat d'initiatives individuelles, non d'une volonté d'expansion et de construction systématique. Notre armée a été surprise par une forme nouvelle de la guerre, dont nos théoriciens militaires avaient été les premiers à définir la forme et à fixer les principes. Nous avons été les derniers en Europe à faire notre révolution, mais nos théoriciens politiques, de Maurras à Sorel, ont été les premiers maîtres des révolutions contemporaines. Il n'est presque pas un domaine où, dans le dernier demi-siècle, la France n'ait défriché les premiers chemins, posé les premiers jalons, découvert les premiers principes. Il n'est presque pas un domaine où la France n'ait été ensuite dépassée dans l'application.

Il n'est pas de preuve plus convaincante de la vérité que nous voulons mettre en évidence : la France n'était pas en 1940, atteinte dans sa vitalité réelle ; elle était seulement hors d'état de mettre en œuvre, pour son salut et pour sa gloire, les ressources éclatantes d'une vitalité intacte. Elle n'était pas mourante : elle était ligotée. Le mal qui la frappait, jusque dans ses dernières conséquences, avait son origine dans la décomposition de l'Etat. Elle n'avait pas à renaître, mais seulement à se libérer.

La libération a commencé, il suffit qu'elle s'achève, et la vitalité française éclatera aux yeux du monde. C'est en créant son avenir, et non en le recevant de mains étrangères, que la France prouvera à un monde qui doute d'elle son droit à l'existence. Se renier et chercher ailleurs des modèles, c'est, tout comme s'abandonner, une manière de subir, de déchoir et enfin de mourir. La France n'a qu'un moyen de se sauver, et c'est de continuer d'être.

La situation économique de l'Indochine

par M. D.

A la veille de la guerre, l'Indochine, après avoir surmonté la grande crise de 1932, se présentait sous l'aspect d'un pays riche, à l'économie saine mais peu évoluée. Pays presque exclusivement agricole, tirant de son sol la quasi-totalité de ses richesses, dont il exportait des tonnages importants, il dépendait de l'étranger à la fois pour l'écoulement de ses produits et pour son ravitaillement en produits industriels et manufacturés.

Deux caractéristiques dominaient cette économie : la nécessité d'un commerce extérieur dont le volume exprimait la mesure de l'activité économique du pays ; une étroite dépendance de la Métropole. Quatre millions de tonnes d'exportation, 400.000 tonnes d'importation laissaient chaque année une balance créditrice de plus d'un milliard de francs. Environ 45 % des exportations, 50 % des importations de l'Indochine s'effectuaient à destination ou en provenance de la France.

L'ouverture des hostilités dans la Métropole, la conclusion de l'Armistice, l'extension du conflit à l'Extrême-Orient allaient peu à peu dénouer les liens économiques qui rattachaient l'Indochine à la France et l'obliger à organiser son économie nouvelle en fonction de sa nouvelle situation.

Les exportations et les importations se trouvèrent donc réduites dans de notables proportions. Le Japon devenu le seul client et le seul fournisseur de l'Indochine, continuait à lui acheter certains produits agricoles et lui cédait en petites quantités des produits manufacturés. La nouvelle situation économique de l'Union rendait indispensable l'intervention des pouvoirs publics, soit pour réduire les productions qui n'étaient plus exportées ou l'étaient en quantités trop faibles, soit pour stimuler ou créer certaines productions destinées à remplacer celles qui n'étaient plus fournies par l'extérieur.

Certaines activités agricoles comme les plantations de caoutchouc, de thé et de café devaient réduire ou stocker une partie de leur production. Une politique d'avances sur stocks permettait à quelques exploitations d'attendre la reprise du trafic. Les mines de charbon devaient également, pour tenir compte des possibilités de l'exportation et de la consommation intérieure, réduire leur production de 2.800.000 tonnes en 1940 à 950.000 tonnes. De même,

l'industrie cotonnière, jadis grosse importatrice de matières, devant désormais vivre sur le pays, voyait son activité diminuée de 75 %.

★ ★

L'intervention du Gouvernement était par ailleurs indispensable pour que les stocks existants, les rares importations, les productions locales encore peu développées soient utilisées au mieux et soient destinées par priorité à la satisfaction des besoins essentiels de la Colonie. Un contrôle rigoureux des importations et des exportations était donc organisé. La vente des produits chimiques et métallurgiques était soumise au contrôle de l'Inspection générale des Mines. La consommation des produits essentiels d'alimentation était également contrôlée et souvent distribuée par les comités locaux des prix devenus comités des prix et du ravitaillement. Les matières premières telles que les filés de coton et de rayonne, utilisées par l'Artisanat faisaient l'objet d'un plan de distribution qui nécessairement s'étendrait peu à peu à tous les textiles. Un plan d'utilisation et de répartition des papiers était également étudié.

★ ★

A côté de ces mesures de réduction, de production et de contrôle de l'utilisation, le Gouvernement donnait toute son attention aux moyens les plus propres à intensifier certaines productions déjà existantes ou en créer d'autres nouvelles.

L'arrêt des importations devait être un stimulant sans pareil pour un ouvrier aussi habile que l'artisan indochinois. Il trouvait dans les circonstances nouvelles l'occasion de développer une activité qui ne trouvait de limite que dans les difficultés d'approvisionnement. Par son effort et son esprit inventif, dont un éclatant témoignage était donné par le Concours de l'artisanat créé en décembre dernier, l'artisan contribuait dans une proportion non négligeable au ravitaillement du pays.

Dans le domaine industriel et sous l'impulsion de la nécessité, se créaient des fabrications de poudre noire pour les mines, de chlorate de potasse pour les allumettes, de carbure, de carbonate de soude, de phosphore, etc... ; avec des moyens de fortune, une fonte de bon-

ne qualité était fabriquée sur place. Enfin, malgré un arrêt complet des importations de carburants étrangers dont l'Indochine étaient entièrement tributaire, la distillation d'alcool déshydraté en grande quantité et la fabrication de mazout végétal, la construction de gazogènes dont le nombre en un an passait de 500 à plus de 2.000, permettait de maintenir près de 60 % des transports automobiles.

**

Dans le domaine agricole deux problèmes se posaient avec une particulière acuité ; celui des textiles et celui des oléagineux. L'Indochine importait avant guerre 15.000 tonnes de coton brut et de filés, 20.000 tonnes de jute sous forme de sacs. Grâce à une propagande intensive, à une politique de prix rémunérateurs, le Cambodge et le Sud-Annam doubleront leur production de coton. Ce résultat était malheureusement encore bien loin de donner satisfaction à la totalité des besoins locaux.

Pour le jute, les terres du Tonkin allaient fournir environ 1.800 tonnes de ce textile, chiffre qui constituait une très forte augmentation sur les quelques centaines de tonnes produites avant la guerre.

L'utilisation de fibres diverses telles que les fibres de coco, de jonc, etc., permettait de satisfaire les besoins les plus urgents de la sacherie.

Au premier rang des préoccupations gouvernementales se posait le problème des oléagineux. L'Indochine consommait avant guerre 40.000 tonnes d'essence, 40.000 tonnes de pétrole, 20.000 tonnes de mazout, 15 à 20.000 tonnes de lubrifiants divers. L'alcool et le gazogène allaient pouvoir remplacer partiellement l'essence, les oléagineux secondaires arrivaient à fournir l'éclairage à la masse autochtone privée de pétrole, mais le remplacement du mazout et des lubrifiants employés par l'industrie et les transports posait un problème difficile à résoudre. La consommation fut d'abord réduite au strict minimum. Un programme de compression des besoins industriels fut dressé, permettant de chiffrer le contingent indispensable. Un programme de production fut ensuite établi ; il devait mettre entre les mains du Gouvernement les quantités d'huile d'arachide, de ricin, de coprah, de poisson, indispensables à la vie économique du pays. L'Union des coopératives était chargée de cette lourde tâche.

Grâce à l'effort des producteurs indochinois stimulés par les Administrations locales, les centrales électriques, les usines, les chemins de fer, les michelines, etc., pouvaient continuer leurs services. Mais ce n'était pas, hélas, sans à-coup, sans heurter de vieilles habitudes ou

de nombreux intérêts particuliers que ce résultat était atteint.

Si l'Etat doit nécessairement intervenir dans le processus économique actuel, il doit le faire bien conseillé, en possession d'une idée exacte des différents intérêts en présence et des répercussions possibles de sa décision ; ses décisions de plus doivent être parfaitement exécutées par des agents susceptibles de comprendre l'utilité et le but de la mesure prise.

L'organisation professionnelle, organe de conseil et agent d'exécution du Chef de l'Etat est un des fondements de l'organisation économique nouvelle.

Les six Groupements indochinois, correspondant aux six secteurs de l'Economie : Industrie, Commerce, Mines, Agriculture, Transports, Crédit, ont réuni toutes les activités d'une même spécialité, françaises et indochinoises. De plus, des Comités interprofessionnels ont été chargés par le Gouvernement de la gestion d'un véritable « Service » économique dans l'intérêt de la collectivité. Il en est ainsi du Comité interprofessionnel des riz et maïs, de celui des corps gras, de celui de la canne à sucre, du papier.

C'est dans la multiplication de ces Comités interprofessionnels créés en application des principes de la Révolution Nationale en matière professionnelle qu'il faut voir la solution pratique aux multiples problèmes posés par la production, la consommation, la répartition et la distribution, problèmes où l'Etat ne peut intervenir que parfaitement éclairé sur les conditions de son intervention et sur les répercussions de sa décision dans les différents secteurs de l'Economie.

Beaucoup a été fait mais il reste encore plus à faire. L'économie indochinoise doit en effet chercher une position d'équilibre dans la zone d'échange créée par le Japon depuis l'ouverture de la guerre dans le Pacifique. Il est nécessaire qu'un certain rythme d'importation et d'exportation s'établisse entre les différents pays d'Extrême-Orient car une économie complètement fermée ne peut plus à l'époque actuelle se concevoir. Un pays comme l'Indochine peut dans une large mesure, se subvenir à lui-même, mais il est nécessaire qu'il puisse fournir à ses voisins certains biens qu'il produit en grande quantité et qui leur sont indispensables et qu'en contre-partie il se fournisse chez eux de matières premières ou produits manufacturés qu'ils produisent industriellement. C'est par une large collaboration dont les accords signés entre le Japon et l'Indochine sont une manifestation tangible que l'Indochine trouvera l'équilibre économique qui lui permettra de traverser dans des conditions relativement faciles la crise mondiale actuelle.



LA FRANCE EN PAYS MOÏ

Les insignes des Chefs de secteur et de canton Moï



Le premier Administrateur en pays moï, Gueneau, avait remis au chef Hma un grand sceau représentant un éléphant. Le sceau passa ensuite au chef Mohr et fut utilisé également pour rendre la justice.

Cette idée devait être heureusement reprise, plusieurs lustres plus tard, lorsque le Chef de la Fédération Indochinoise, le vice-amiral d'escadre Jean Decoux, décida de mettre en œuvre un plan complet d'amélioration de la condition des Moïs.

Parmi les meilleurs moyens de réalisation de cette généreuse politique retenus par la première conférence des pays moïs tenue à Dalat le 30 janvier 1942, figure la création de cadres autochtones et l'organisation d'une administration des moïs par les moïs eux-mêmes, dans le cadre du Protectorat.

Cette organisation aujourd'hui réalisée se résume ainsi en Annam, principal pays intéressé :

Groupement des villages sous l'autorité d'un chef de canton moï ;

Groupement des cantons sous l'autorité d'un chef de secteur également moï, ces derniers dépendant directement de l'Administrateur chef de province.

Les provinces du Haut-Donnaï et de Kon-tum ont été divisées chacune en sept secteurs.

Celles du Darlac et de Pleiku ont été divisées en six secteurs.

Des chefs et sous-chefs de canton, des chefs et sous-chefs de secteur ont été nommés. Un barème de soldes a été fixé. Il restait à consacrer leur autorité par un emblème particulièrement bien adapté aux populations en cause. A ce souci répondent les insignes spéciaux reproduits ci-contre et pour lesquels l'éléphant qui avait orné le sceau des anciens chefs, fut retenu comme motif principal : plaques de bronze gravées dans la masse, variées simplement dans leur forme et leur surface selon le grade et la fonction. Ces insignes portés en sautoir, ont rencontré aussitôt la plus grande faveur.

En conséquence, le Gouverneur Général a, par une circulaire récente, recommandé l'extension de cette mesure aux trois autres pays habités par des Moïs. Nul doute que ces plaques ne reçoivent le même accueil auprès des chefs moïs de Cochinchine, du Cambodge et du Laos.

Dotés de soldes régulières et d'insignes spéciaux, les notables moïs verront bientôt complétées ces heureuses réformes par l'application d'un statut commun destiné à affermir leur autorité dans les meilleures conditions et d'autre part à assurer à l'Administration les cadres indispensables pour mener à bien l'œuvre entreprise.





MŒURS ET COUTUMES DU VIÊT-NAM

La naissance d'un enfant chez les Annamites

par LA-GIANG

LA naissance d'un enfant, dans l'esprit des Annamites, n'est pas un acte du hasard. Une personne n'a que la progéniture qu'elle mérite. Vous entendez souvent des gens se plaindre de la mauvaise conduite de leurs enfants, en s'écriant : « Ces diables, le Ciel nous les envoie en expiation de nos péchés » (những đồ quỷ, trời sai xuống báo) (1).

Partant de ce principe, on conclut que l'enfant qui naît est à la fois l'œuvre physiologique et l'œuvre morale des parents. Sa destinée, son sort sont fixés d'avance. S'il en est ainsi, on peut chercher à connaître son avenir. Nos aïeux ont établi de nombreuses méthodes divinatoires pour tirer l'horoscope du nouveau-né : le tử-vi đầu sô, le hà-lạc, le tiên-định.

Toutes ces méthodes se basent sur l'heure, le jour, le mois et l'année de naissance. On conçoit l'importance que nos pères attachaient à la détermination de l'heure de naissance, puisque les horloges étaient inconnues et que les autres divisions du temps étaient facilement reconnais-

sables à l'aide du calendrier. Quand tous les points de repère usuels (place du soleil ou de la lune dans le ciel, chant du coq, etc...) faisaient défaut au moment de l'accouchement, on recourait à un calcul probable, fait d'après le nombre de baguettes saisies d'un seul coup dans le paquet, ou d'après le nombre de feuilles d'une branche d'arbre, détachée au hasard.

Soins à donner au nouveau-né.

L'expression populaire Nang như nang trứng, húng như húng hoa (porter avec la même précaution qu'on porte un œuf sur la main ouverte ; recueillir aussi délicatement qu'on recueille une fleur) traduit admirablement les soins minutieux dont on entoure le nouveau-né. Sa chambre est fermée pour éviter les courants d'air : kín như buồng đẻ (fermée comme une chambre d'accouchée).

(1) Hiếu thuận hoàn-sinh hiếu thuận tử. Ngỗ-nghịch hoàn-sinh ngỗ-nghịch nhi (Les fils pieux et obéissants auront des enfants pieux et obéissants. Les esprits turbulents et indignes auront des enfants turbulents et indignes).

Les personnes étrangères n'y sont pas admises de peur que leurs méchants *via* (2) ne compromettent la santé de l'enfant. Comme les premiers jours la mère n'a pas encore de lait, les familles aisées embauchent une nourrice; les familles pauvres font appel au dévouement des parents ayant un enfant à la mamelle pour allaiter le nouveau-né. Le deuxième ou le troisième jour après les couches, la mère se lave les seins avec une décoction de feuilles de jaquier et les frictionne avec les mêmes feuilles vertes pour faire « descendre » le lait. Si le lait n'est pas abondant, elle prend de la soupe aux jambonneaux et au *thông-thảo*. On profite des moments où l'enfant ne dort pas pour lui relever la partie supérieure du nez afin qu'elle ne soit pas trop aplatie, et pour lui masser les jambes afin qu'elles ne soient pas torses.

Cérémonie du « *đầy cữ* ».

Le septième jour de la naissance, si c'est un garçon, ou le neuvième jour (3), si c'est une fille, on célèbre la cérémonie du *đầy-cữ*, en l'honneur des *bà-mụ* (déesses de la maternité). Les *bà-mụ* sont douze; aussi ce nombre doit être observé autant que possible dans la préparation des offrandes. Une fête est organisée à cette occasion, selon la situation de fortune de la famille; parents et amis y sont conviés. Chacun apporte alors des cadeaux qui consistent en des aliments sains pour la mère: œufs de poule, *nước nậm*, *giò* (pâté) ou des tissus, des layettes, des bijoux pour le nouveau-né. Même cérémonie, même fête, quand le bébé a atteint un mois (*đầy tháng*) ou un an (*đầy năm* ou *đầy tuổi* *tôi*).

A la fête du *đầy tuổi* *tôi*, alors que l'enfant commence à avoir conscience de ce qui se passe autour de lui, la famille procède à un jeu assez amusant qui pourrait, croit-on, augurer de ses aptitudes futures, de son avenir. On place le petit au milieu d'un lit de camp, et, autour de lui, les principaux outils de travail de différentes professions.

Toute l'assistance fixe le regard sur lui et surveille ses gestes. Le premier outil qu'il saisit dans ses gentilles menottes est une

indication sur le métier qu'il exercera plus tard.

Identité de l'enfant.

Dans le *Việt-Nam*, l'état civil n'était pas réglementé. Le législateur annamite estimait-il que ces questions intéressaient directement chaque individu et sa famille et que l'Etat n'avait pas à s'en occuper?

Les naissances n'étaient pas constatées officiellement. Les papiers de famille en étaient les seules preuves écrites. Cependant, ils présentaient une rigoureuse exactitude, notamment le *lá-sô* (papier portant l'horoscope), où figurait même l'heure de naissance.

Les pauvres qui n'avaient pas le moyen de payer un *lá-sô* pour leurs enfants, se fiaient à leur seule mémoire quant à la date de naissance respective de chacun d'eux.

L'établissement de l'identité de l'enfant n'étant pas obligatoire, les parents ne s'empressaient pas toujours de lui donner un nom.

A la campagne, on le désignait sous une appellation très vulgaire de *thăng-cu* si c'était un garçon, de *cái-đĩ* si c'était une fille.

L'enfant ne recevait un nom véritable qu'après un temps plus ou moins long, suivant la volonté des parents.

Le nom annamite se compose généralement de deux ou de trois particules :

a) La première particule, qu'on traduit improprement prénom, est le nom de famille (*họ*). Si loin que puisse remonter l'origine d'une famille, tous les membres portent le même nom, qui se transmet de génération en génération jusqu'à extinction complète de la famille.

Les principaux noms de famille sont : An, Bui, Cao, Dương, Đặng, Đào, Đinh, Đỗ,

(2) *Via* : esprits organiques de l'âme. La croyance populaire admet que les *via* d'une personne peuvent exercer une influence faste ou néfaste sur tous ceux avec qui elle a affaire.

(3) Car les garçons ont sept *via* et les filles en ont neuf. Ces sept jours ou ces neuf jours forment le *cữ*. *Đầy cữ* signifie donc : la période *cữ* est pleine.

Hà, Hồ, Hoàng ou Huynh, Khổng, Lã, Lâm, Lê, Lý, Mạc, Mai, Ngô, Nguyễn, Ngụy, Phạm, Phùng, Quách, Ta, Thạch, Trần, Triệu, Trương, Vũ, etc., etc...

On ne change de nom de famille que dans les circonstances exceptionnelles :

1° Autrefois, les membres des familles de chef de rebelles capturés, d'usurpateur déchu, de roi détrôné, allaient se réfugier loin de leur village natal et changeaient illicitement de nom patronymique pour échapper aux sanctions pénales, ou simplement aux tracasseries de leurs adversaires au pouvoir ;

2° Au contraire, quand un sujet se signalait par des services remarquables, le souverain, pour le récompenser, l'autorisait à entrer dans la famille royale dont il portait désormais le nom ;

3° Enfin, un enfant adopté abandonne son nom patronymique pour prendre celui de la famille qui le recueille. Néanmoins, l'enfant adoptif peut garder son nom de famille. Dans certains cas, il met le nom de sa famille d'adoption devant celui de sa famille d'origine.

Ainsi un enfant du nom de Nuôi, de la famille Trần, adopté par une personne de la famille Đặng, peut prendre désormais le nom : Đặng-Trần-Nuôi. On procède de même quand on veut employer à la fois les noms de famille du père et de la mère : on met le premier au-dessus du second.

b) La particule finale est le nom véritable de chacun (tên). Presque toujours, ce nom a un sens. Pour les filles, on choisit de préférence des noms de fleurs : Lan (orchidée), Huệ (tubéreuse), Hồng (rose), Cúc (chrysanthème), etc... ou de saison : Xuân (printemps), Hạ (été), Thu (automne), Đông (hiver).

Pour les garçons, on leur donne le plus souvent le nom des qualités viriles : Nhân (bonté), Trí (intelligence), Tín, (loyauté), Trắc (droiture), Dũng (fermeté), etc...

Quelquefois, l'enfant a pour nom l'année où il est né : Tí, Sửu, Dần, Mão..., Giáp, Ất, Bính, Đinh..., la ville qui l'a vu naître, Yên (Yên-Báy), Ninh (Ninh-Binh), Thái

(Thái-Binh), etc., ou encore son rang de filiation : Cả, Hai, Ba, Bôn, Năm, etc...

Dans les familles de lettrés, tous les garçons portent des noms se rapportant à un même radical de caractères chinois (kim, ngọc, thủy, thổ, mộc, trùng tâm, nhân đứng, liêu leo, etc...).

Ce ne sont là que de simples indications. Car, tous les vocables peuvent être utilisés et le choix du nom à donner à l'enfant n'est régi par aucune règle rigoureuse.

Néanmoins, il est d'usage qu'on cherche à éviter les mots déjà employés dans les noms des ascendants ou d'autres membres de la famille, ou des génies tutélaires.

Si un fonctionnaire porte un nom semblable à celui du roi de la dynastie régnante, ou d'un des parents du roi, ledit fonctionnaire est mis en demeure de le changer sous peine de sanction.

Les familles qui n'ont pas beaucoup d'enfants ou qui ont à déplorer une grande mortalité infantile, emploient des mots désignant des choses viles pour nommer leurs enfants, afin d'éloigner les ma quí (diables).

C'est ainsi qu'elles les appellent Cún (petit chien), Phẩn (excrément), Ghẻ (gale), ou par d'autres vocables analogues. Mais, au sortir de l'enfance, ce nom sera remplacé par un autre plus décent.

c) La particule intermédiaire, chữ đệm, relie le nom de famille au nom véritable. Parfois, elle n'est pas employée.

D'ordinaire, pour les noms de fille, on fait usage du mot Thị et pour les noms de garçons, des mots : « Văn, Duy, Đình, Huy, etc...

Certains parents mettent la particule intermédiaire Mạnh dans le nom de leur fils aîné, Trọng dans celui de leur deuxième fils, Thúc dans celui de leur troisième fils et Quý dans celui de leur quatrième fils. Si d'autres garçons sont nés, on emploie indifféremment pour tous, le mot Gia.

A l'heure actuelle, on a tendance à supprimer, devant les noms de fille, la particule Thị qu'on trouve peu harmonieuse.

Le redressement des institutions communales

par J. SARLAT

DES conceptions généreuses mais inspirées d'un esprit étranger aux réalités extrême-orientales avaient conduit l'Administration française à substituer aux assemblées communales traditionnelles d'essence aristocratique des conseils issus de l'élection et soumis de ce fait au jeu des intrigues politiques et aux aléas des velléités populaires.

Au cours de l'année 1941 une série de réformes des institutions communales a été entreprise dans le but de pallier à certains défauts inhérents au fonctionnement de ces institutions.

D'une façon générale, les modifications apportées aux organisations communales marquent l'abandon du système électoral et le retour aux institutions traditionnelles clarifiées et réglementées dont le fonctionnement est désormais contrôlable.

L'application de ces principes a été poursuivie d'une façon méthodique en tenant compte des conditions particulières à chacun des pays de l'Union.

EN ANNAM

Bien que la commune ait conservé son organisation traditionnelle, celle-ci n'en avait pas moins subi le contre-coup de l'évolution générale des mœurs. Il en était résulté un ébranlement profond de l'autorité des notables. Aussi le Gouvernement annamite a-t-il estimé le moment venu de sauvegarder les institutions villageoises en les rénovant et en les adaptant aux nouvelles nécessités créées par la vie moderne.

Le DU 89 du 5 janvier 1942 s'attache à éliminer les sujets de prévarication et d'intrigue qu'avait implantés l'exercice du système électoral au sein des villages.

Cette Ordonnance Royale prévoit dans chaque commune un conseil des notables chargé de la gestion des intérêts communaux et un comité permanent délégué par le conseil des notables aux fins d'assurer l'administration courante du village.

Tandis que la liaison entre la commune et l'administration provinciale est assurée par des Tông Ly, des agents communaux exécutent les ordres du comité permanent.

Le nouveau texte, qui constitue la charte de l'organisation communale en Annam, fixe d'une

part la composition et les attributions du conseil et du comité permanent et détermine d'autre part les attributions des agents intermédiaires ou Tông Ly, des agents d'exécution ou Ngu-huong, ainsi que leur mode de désignation.

Par ailleurs, la Commission d'études préparatoires à la réforme communale, en se livrant à des enquêtes sur le classement, la création, la scission et la fusion des villages, les Ngu-cu, la fête du Huong-âm, les préséances et tout particulièrement les finances communales, a préparé l'élaboration d'autres textes qui viendront compléter l'action du DU 89. Ces études ont fait l'objet de nombreuses consultations au cours desquelles les mandarins et les chefs de provinces ont eu l'occasion de donner des avis justement motivés par leurs expériences personnelles.

AU TONKIN

Une distinction très nette a été établie entre les notables chargés de l'administration générale de la commune et de la gestion des intérêts communaux, les agents communaux intermédiaires entre la commune et l'administration provinciale et les agents d'exécution placés sous l'autorité du conseil des notables.

Les ligues générales de la nouvelle législation sont les suivantes :

1° Il n'existe plus dans la commune qu'un seul conseil, celui des notables, qui reçoit les attributions antérieurement dévolues au conseil des Tôc-biêu ;

2° Toutes les élections sont supprimées, seuls les Pho-ly sont choisis par le conseil des notables. Les autres agents intermédiaires sont nommés d'office en suivant un ordre d'ancienneté nettement déterminé.

Dans les pays d'Occident dès longtemps préparés à l'exercice des libertés publiques le suffrage universel aboutit presque toujours à la démagogie, à la surenchère et à la corruption électorale.

Le vote populaire convient encore bien moins au peuple annamite, héritier d'un passé où la discipline et la tradition ont joué un rôle primordial. Aussi la suppression du système électoral est-elle amenée à donner les meilleurs résultats et à rendre à la commune le libre jeu d'une coutume désormais fixée et codifiée ;

3° Enfin, dernier point d'une importance pratique majeure, les fonctions communales, au lieu d'être éparpillées, ont été concentrées entre les mains d'un petit nombre d'hommes mis ainsi à même d'assurer avec succès une tâche dont l'expérience a révélé l'importance indiscutable.

Il y a lieu de noter que les articles 47 et 49 du DU du 23 mai 1941 réorganisant l'organisation communale au Tonkin ne comportent, dans leur champ d'application, ni les communes de la haute région administrées conformément aux traditions locales, ni les communes mixtes et les centres administratifs des chefs-lieux de province ayant fait l'objet d'arrêtés spéciaux.

Les résultats obtenus par l'application de ces mesures entrées désormais dans la vie administrative ont été satisfaisants, et la réforme, très bien accueillie, semble répondre aux vœux de la population.

EN COCHINCHINE

La réorganisation communale a été centrée sur trois réformes actuellement en cours.

La réduction du nombre des notables de 12 à 6, le rétablissement de la hiérarchie en fonction de l'importance des attributions, l'élargissement du nombre des cooptants au moyen de l'admission des anciens gardes civils, des notables hors conseil, des notables de hameaux et des anciens notables de villages et de hameaux, le recrutement de l'élément jeune et instruit de la population ont été étudiés en premier lieu. L'attention de l'Administration s'est ensuite portée sur la restauration de l'autorité et du prestige des notables par la réduction de la responsabilité collective du Conseil des notables et par le renforcement de ses pouvoirs disciplinaires.

Enfin, dans le but d'assurer une continuité d'action favorable à l'administration communale, la création d'un cadre spécial de secrétaires a été envisagée. Avant d'adopter cette mesure d'une façon définitive, un essai sera fait dans les villages les plus importants.

Par ailleurs et afin de revaloriser les fonctions communales, la politique actuelle du Gouverneur de la Cochinchine consiste à encourager les personnes de valeur à prendre part aux affaires de leurs villages.

Le statut des chefs de cantons a, lui aussi, fait l'objet de remaniements importants. L'idée générale qui préside à ces modifications est le remplacement de l'élection par la désignation. L'administration française s'est orientée vers le retour à l'ancien régime de l'administration mandarinale, régime essentiellement caractérisé par la réunion de deux ou trois notables qui

examinent les titres des candidats et font à l'Administration des propositions motivées.

Affranchis des suggestions d'une campagne électorale, il est permis de penser que les chefs de cantons échapperont à la tentation de commettre les exactions qu'on leur a si souvent reprochées ; de plus, afin de leur faciliter une tâche déjà lourde, l'ensemble des indemnités diverses qui leur étaient allouées a été portée de 60 à 100 piastres par mois.

Tout laisse à penser que ces réformes seront bien accueillies et contribueront à modifier heureusement la structure et le fonctionnement des institutions communales en Cochinchine.

AU CAMBODGE

Il a été tenu compte des différences qui existent entre la commune annamite et la commune cambodgienne et tout particulièrement du fait que les Khmers ne possèdent en aucune façon le sens de la collectivité si profondément ancré dans l'âme annamite.

Un Kram du 5 décembre 1941 a modifié le mode de désignation des conseillers de khum, de chumtup et des mékhum.

Antérieurement désignés par voie d'élection, ces notables seront désormais choisis parmi une liste de notabilités dressée chaque année par le Chauvaysrok et soumise à l'approbation du Chauphaykhet et du Résident. Les personnalités ainsi choisies procéderont à l'élection des Krom-chummum parmi lesquels seront recrutés le Mékhum et les Chumtup. Cependant la réforme de décembre 1941 ne s'arrête pas là. Soucieux d'alléger la lourde tâche du Mékhum, ce texte prévoit l'affectation dans les communes importantes d'un « Smien », sorte de secrétaire de mairie rémunéré par le budget provincial et dont la fonction est de seconder le Mékhum sous les ordres duquel il est placé.

Une réforme dans la même voie est à l'étude ; sans préjuger des résultats que donneront les études en cours, il semble que l'on puisse, dès maintenant, poser le principe suivant :

Le Mékhum, représentant des habitants et de l'autorité, tendra de plus en plus à ne conserver que le premier de ces deux caractères. Par ailleurs un nouvel allègement de sa tâche pourrait être obtenu en précisant les attributions et les responsabilités des Chumtup, encore insuffisamment délimitées.

Pour conclure,

Les nouveaux principes qui inspirent la politique de l'Etat français ont concouru, dans le cadre des coutumes et des institutions locales existantes à restituer aux organismes communaux une vigueur et un bon fonctionnement que l'application erronée des principes démocratiques avait quelque peu faussé.

UN MARIN, EXPLORATEUR, CHASSEUR ET PIONNIER

S. A. R. MONSEIGNEUR LE DUC DE MONTPENSIER

Presque tous les membres de la famille d'Orléans qui remonte, comme chacun sait, à Philippe d'Orléans, dit Monsieur, frère de Louis XIV, semblent avoir hérité en partie de l'esprit chercheur et curieux qui caractérisait le Régent, fils de Monsieur et de la princesse Palatine.

Louis-Philippe, sous la férule de M^{me} de Genlis acquit une vaste culture que complétèrent ses voyages en Europe et en Amérique. Il parlait couramment plusieurs langues. De ses cinq brillants fils, trois s'illustrèrent dans des expéditions lointaines. Le comte de Paris et son fils, le duc Philippe d'Orléans, furent de grands voyageurs. Un fils du duc de Chartres, frère du comte de Paris, le prince Henri d'Orléans, parcourut, tout jeune, l'Asie centrale, l'Afrique orientale, l'Ethiopie, l'Indochine. Il devait mourir à Saigon, en 1901, d'une crise de dysenterie. Enfin, le fils cadet du comte de Paris, le duc de Montpensier, quoique relégué dans l'ombre d'un frère brillant et idolâtré, fut lui aussi très doué.

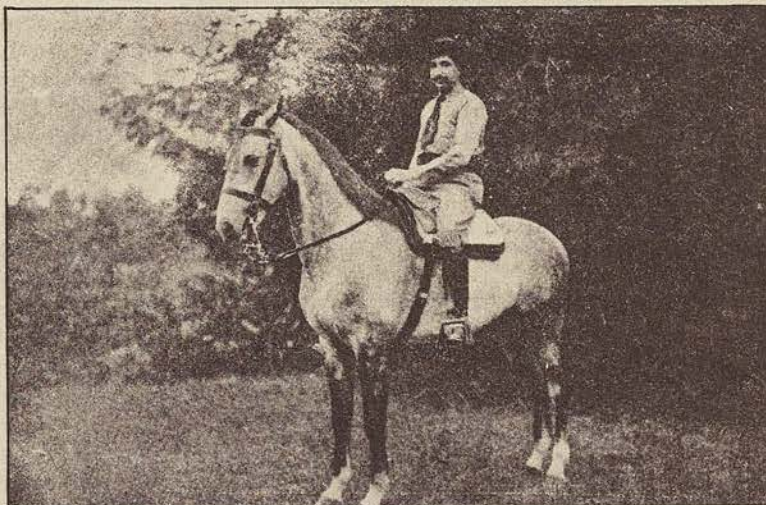
Né au château d'Eu, en 1884, il se destina à la marine. Il fit ses études en Espagne, fut reçu premier à seize ans à l'Ecole préparatoire de San Fernando, à Cadix, puis l'année suivante avec le même rang à l'Ecole Navale de Ferrol, qui lui décerna le diplôme d'ingénieur-électricien-torpilleur.

Cette formation était bien faite pour développer chez lui le goût des voyages et des aventures, commun à la famille, une exceptionnelle endurance qui lui permit d'accomplir en 1908, un prodigieux tour de force, *le voyage en automobile de Saigon à Angkor*, et ce coup d'œil aigu qui le fit classer parmi les premiers tireurs du monde et provoqua l'admiration des Mois eux-mêmes.

De bonne heure, il avait manifesté de grandes dispositions pour la chasse, cette distraction favorite de nos rois. A l'âge de

par
I

S. DE SAINT-EXUPERY, Archiviste-Paléographe.



Le Duc de Montpensier à Long-Thân.

six ans, il tuait son premier sanglier. Dans le voyage qu'il fit comme aspirant de 2^e classe de la Marine espagnole, à bord du *Nautilus*, il put parcourir l'Amérique du Sud, abattre pumas et jaguars, puis se rendit dans le Sud Africain où il se mesura avec les éléphants, les rhinocéros, les jaguars, les buffles et les loups. Il alla ensuite en Norvège chasser l'élan.

Mais l'Asie l'attirait et spécialement cette Indochine qu'avait déjà parcourue un de ses cousins germains, le prince Henri d'Orléans. Il débarque à Saigon en janvier 1907, après une escale d'une quinzaine de jours à Ceylan. On peut glaner au hasard de ses livres l'impression inoubliable que lui fit la forêt vierge, « l'infini de ses allées profondes, qui en font parfois un parc enchanté vers lequel une force mystérieuse vous pousse avec une sorte d'épouvante presque délicate ». Lorsqu'il décrit « les insectes aux reflets de pierreries perdus dans les herbes ondoyantes de la savane comme des bijoux rares semés çà et là dans la tendresse

se des chevelures», on croit lire le poème d'un adolescent éperdu de lyrisme et ivre de beauté.

Ce premier et court voyage est tout entier consacré à la chasse. Le duc trace son itinéraire lui-même et arrive à Djiring par Phan-thiêt. Il y chasse le bœuf et le gaur sans compter cerfs, sangliers et paons. Son premier affût au tigre l'initie à l'envoûtement des nuits de brousse. Les fantômes de la forêt, les seuls que révèrent les Moïs et qui les font trembler de terreur, lui sont révélés cette nuit-là avec leur cortège de lucioles, la musique stridente des moustiques, les appels du gecko, les morsures des fourmis rouges. La fantasmagorie se termine au petit jour par une averse violente, mais de tigre... point.

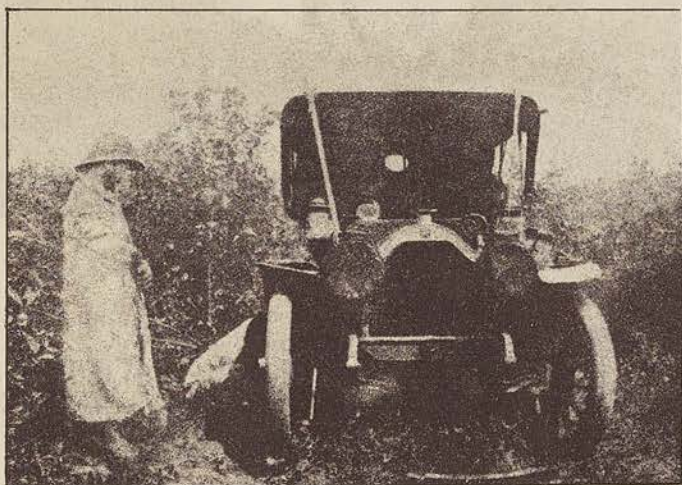
La proie cherchée, il la trouve près de la baie de Cam-Ranh et c'est presque un combat singulier entre le tigre grièvement blessé et Montpensier, qui a déchargé les deux coups de sa carabine et qui regarde avec une arme vide, le tigre prêt à bondir. Heu-

gon. La baisse des eaux l'empêche d'aller à Angkor comme il en avait l'intention, mais il rentre en France en mai 1907, bien décidé à accomplir l'année suivante le trajet Saigon-Angkor en automobile. Angkor venait d'être attribué à la France par le traité de 1907 et le duc avait résolu de contribuer par son exemple à la renommée de cette magnifique réalisation de l'art humain, renommée qui attirerait les touristes de toutes les parties du monde et encouragerait la France à remonter ce magnifique joyau enseveli dans la brousse.

Il débarqua de nouveau à Saigon le 28 février 1908 par le *Polynésien*. L'instrument nécessaire au raid l'avait précédé de peu, une Lorraine-Dietrich, construite avec mille soins et carrossée solidement par la maison Berton-Labourdette.

Malgré l'incrédulité narquoise des Saigonnais qui qualifient le duc d'aimable « aliéné » et son projet « d'automaboulisme », il s'élance le 15 mars, dans la direction d'Angkor. Nous ne l'y suivrons pas car le récit de cette performance ferait à lui seul l'objet d'un article. Après vingt-neuf jours de voyage et des péripéties multiples, tragiques ou comiques, sans se laisser rebuter par les rivières, les fossés, la boue, le sable, les souches d'arbres, les troncs en travers du chemin, il arrive à Angkor et le 14 avril, la « voiture de feu », sous les yeux stupéfaits de milliers de Cambodgiens et de bonzes en robe jaune, escalade la chaussée à larges marches qui mène au temple.

Malheureusement la saison des pluies empêche le retour par

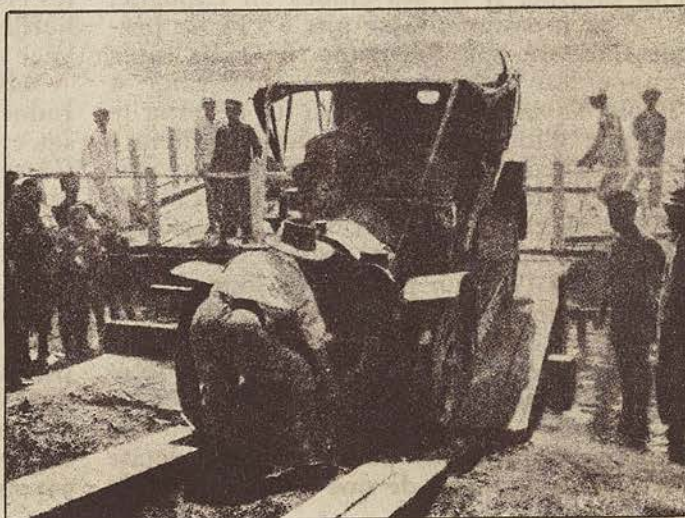


Une panne au Cambodge.

reusement, le tigre s'enfuit. Le duc retourne chercher des armes au campement, repart à la recherche de son tigre, le trouve affalé dans un boqueteau et comme le fauve, les muscles bandés, l'œil luisant, se ramasse pour attaquer, une balle à la base du crâne l'étend, bien mort cette fois.

Cette première randonnée prit fin à Nha-trang d'où Montpensier s'embarque pour rentrer à Sai-

Après la traversée du Mékong.



la même voie et la Lorraine, un peu fatiguée mais toujours vaillante, est embarquée comme un vulgaire colis à Kompong-cham, sur une chaloupe des Messageries fluviales. Les voyageurs comptaient la débarquer à Mytho. Mais les inondations ont rendu impraticable la route de Mytho à Saigon et au lieu de l'arrivée triomphale par la route, escomptée par tous les automobilistes de Saigon (Saigon comptait alors une quarantaine de voitures) qui devaient venir au-devant des voyageurs avec des drapeaux et de la musique, c'est la rentrée prosaïque par la chaloupe.

Le duc occupe à des chasses le reste de son séjour. Les environs de Nha-trang continuent d'être son secteur de prédilection. Mais à Bien-hoa, il se mesure avec un troupeau d'éléphants qui dévastait les rizières. C'est là que se place un petit incident, la mort d'un singe, raconté avec émotion, car les singes dans les affres de l'agonie ont toujours bouleversé leurs meurtriers par leur mimique tout humaine. « La malheureuse bête était tombée à quelques pas de moi..., je m'approchai aussitôt. Je le vis alors rouvrir ses yeux, porter sa main à sa blessure pour essayer d'arrêter le flot de sang. Bien qu'il eût encore assez de force malgré son agonie, il n'eut pour moi ni geste de colère, ni désir de vengeance, ni haine. Il se contentait de me regarder désespérément, il secouait de temps à autre sa main où le sang dégouttait, puis la reportait à sa blessure. De son autre main, il essuyait ses larmes, de vraies larmes. Il me regardait toujours. C'était de l'imploration, on eût dit ! Peut-être voulait-il que je le ramène à la vie, peut-être voulait-il que je l'achève... Je ne savais... Je ne sais encore. J'ai toujours en mes yeux ses regards douloureux. Puis la pauvre bête sentit sa fin venir, il n'essayait plus d'arrêter le sang qui coulait toujours, il s'étendit légèrement sur le côté, essuya ses yeux de la paume de la main, mit ses deux bras en croix, souleva ses paupières déjà lourdes, me jeta un dernier regard d'une tendresse infinie, la tendresse des mourants, ferma les yeux et s'éteignit sans une plainte, sans un frisson, avec toute la quiétude de son âme sauvage qui n'avait jamais fait le mal... J'ai dit un adieu à ce singe que j'ai tué, et qui a pleuré ses larmes peut-être plus encore sur ma cruauté que sur sa souffrance... »

Rentré en France, le 4 novembre 1908, par le Japon, Honolulu, le Canada, New-York et le Mexique, le duc repart pour la troisième fois en Indochine le 15 mars 1909,

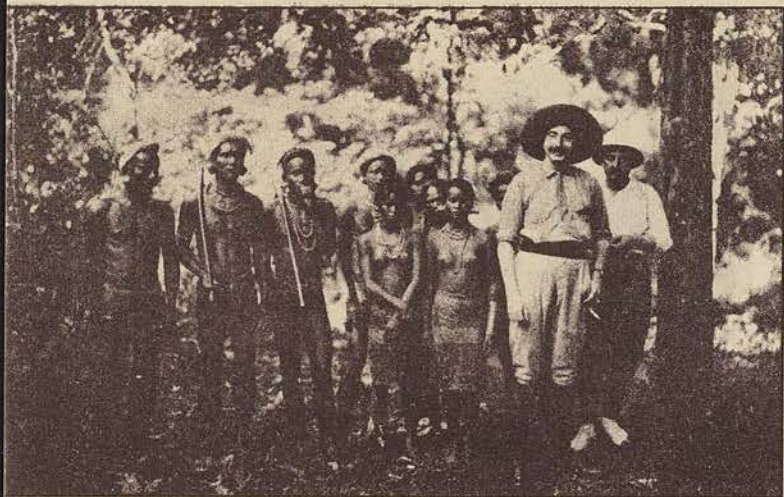


Déraillement causé par un éléphant.

si hanté par l'enchantement de la brousse, qu'il n'a passé que trois mois en France avec l'unique souci de se ravitailler et de perfectionner son matériel d'exploration et de chasse. Cette fois, il remonte le Mékong jusqu'à Kompong-cham, s'installe près de Kratié pour chasser la panthère. Il revient à Saigon, s'établit à Vo-dat dans une maison moï, poursuit sur les bords de la Lagna un buffle énorme. Il ne faut pas moins de quatorze balles pour l'abattre. Après la treizième, l'animal a encore assez de force pour charger et renverser le duc qui n'échappe que par miracle au danger d'être broyé par cette masse de 2.000 kilogrammes.

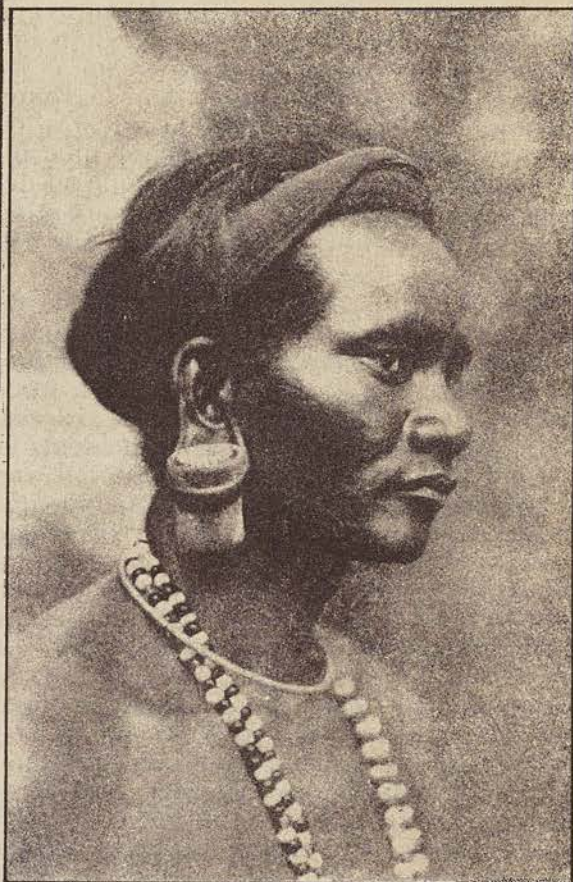
Rentré en France en juillet 1909, le duc alla offrir ses services à l'Espagne pour la guerre du Rif. Tombé gravement malade, il passa sa convalescence au Mexique. Mais le souvenir de sa chère Indochine était toujours vivace. Il regagne Saigon par San-Francisco, Honolulu et le Japon et une quatrième fois débarque à Saigon, par le paquebot *Ernest-Simons*.

Le raid d'Angkor avait porté ses fruits. Toute une campagne était menée par le journal *l'Opinion* pour créer à Saigon un syndicat d'initiative ayant pour but de faire connaître l'Indochine aux touristes. A la tête de ce syndicat, *l'Opinion* conseillait de nommer l'homme que relations, initiative, fortune, désignaient pour cette fonction : le duc de Montpensier. Le duc très touché se récusa, alléguant son manque de stabilité dans la colonie. Mais il promit son concours et pour joindre les actes aux promesses, il fit don d'un aéroplane (le mot avion n'avait pas encore cours), un biplan Voisin,



Chez les Moïs Cho-Mas.

Type de Moï Cho-Ma.



au Comité cochinchinois de la Ligue aérienne, fondé par le général de Beylié.

Mais l'esprit de parti qui ne perd jamais ses droits, commençait à s'émouvoir et alla jusqu'à accuser *l'Opinion* qui avait proposé la nomination, de devenir *légitimiste*. Quelques « purs » décrétèrent que de pareilles compromissions étaient inadmissibles, même sur le terrain touristique. Les esprits s'échauffant, on alla jusqu'à traiter le duc « d'écervelé » pour ce projet insensé d'une route reliant Saigon à Angkor. Tant il est vrai qu'il a existé de tous temps des esprits pusillanimes dont l'unique préoccupation consiste à freiner les contemporains sur le chemin du progrès même si ce progrès doit apporter plus de confort et d'agrément.

Faut-il attribuer à cet état d'esprit la grande discrétion du duc pendant ce séjour. Un raid automobile annoncé par les journaux de Saigon à Hanoi par le Laos n'eut pas lieu et Montpensier alla s'établir à Bao-sen, à quarante kilomètres de Phan-thiêt, au pied de la chaîne annamitique, au milieu de ses chers Moïs qu'il aimait et comprenait et qui ne l'accusaient pas, eux, de menées politiques. Il séjourna deux mois dans ce paradis terrestre dont il nous a laissé des descriptions enthousiastes : « Lorsque les clairs de lune se jouaient sur la lagune et sur le faite des grands arbres, le paysage se transformait en jardin enchanté. Ajoutez à cela les feux allumés pour éloigner les fauves, les mélodies plaintives des gardiens annamites, le cri lointain du tigre, puis peu avant l'apparition du soleil, le chant des coqs sauvages et vous aimerez les nuits de Bao-sen où le mystère et le silence ont, contrairement aux autres régions, quelque chose de pacifique, d'infiniment doux et grandiose à la fois... »

Il chasse l'éléphant mais assiste aussi à leurs jeux, car les éléphants, contrairement à leur apparente gravité, sont d'un naturel espiègle. Des bandes entières descendaient sur la route de Nha-trang, descellaient les poteaux télégraphiques, les façonnaient en tire-bouchons, enroulaient les fils autour d'un arbre et pour célébrer cette bonne farce, exécutaient des glissades du haut en bas du talus du chemin de fer. Un train survenant, l'un d'eux voulut s'opposer au passage de l'importun et fit dérailler la locomotive. Mais il y perdit une jambe.

Les menus, alimentés par la chasse étaient variés et succulents : salmis de pigeons verts, tourterelles rôties sur croûtons, rôtis et bouillons de paon, coqs et canards sauvages, bécassines, perdreaux et cailles.

Fin février 1911, le duc s'arrache à ce paradis, passe dix jours à Saigon et retourne chasser à Vo-dat, au milieu des Moïs. Il avait bien compris le caractère de ces primitifs avec lesquels il s'était trouvé en contact dès le début. « Le point dominant du

caractère moi est de vivre en état de perpétuel soupçon..., son esprit est perpétuellement hanté par la préoccupation que lui inspirent les mauvais génies..., leur existence s'écoule dans la terreur... ». Cette méfiance, il s'ingénia à la combattre et son naturel simple et généreux y réussit pleinement. Il s'attacha ces grands enfants par des dons de toutes sortes : « des tissus aussi rouges que possible, des bobines de fil de laiton, des bagues de fer et de cuivre, de la verroterie, des peignes de bois avec des inscriptions tapageuses... ». Il fait organiser des jeux qui rappellent les jeux villageois français et qui ont un succès fou. « Jamais les échos des forêts sauvages ne retentirent de tels éclats de rire et j'étais heureux de la joie que je répandais autour de moi ».

Il se rendait parfaitement compte que le Moi est susceptible d'instruction et qu'en obtenant sa confiance par une observance rigoureuse de la parole donnée, nous pouvons utiliser ses qualités nombreuses : la force, le courage, la bonne volonté, la probité.

Le 29 mars 1912, le duc s'embarqua pour la France. Ce fut la dernière de ses expéditions en Indochine. Nous ne le suivrons pas sur d'autres théâtres. Disons seulement qu'il épousa en 1921, au château de Randan, propriété des d'Orléans, héritée de M^{me} Adélaïde, sœur du roi Louis-Philippe, une Espagnole, Isabelle de Valdeterrazo, vicomtesse de Los Antrines, et que, le 30 janvier 1924, il mourait encore jeune dans ce même Randan, où il avait accumulé ses documents et trophées cynégétiques.

Ironie du sort, trois jours après sa mort, le 2 février 1924, la route de Saigon-Angkor qu'il avait tant préconisée, était ouverte au public et la première auto qui arrivait à Angkor, seize ans après la Lorraine-Dietrich, était montée par quatre touristes étrangers. Elle avait mis deux jours pour faire le trajet. Montpensier en avait mis vingt-neuf.

A titre posthume, Albert Sarraut lui fit décerner la Légion d'honneur avec ce motif :

« A fait de nombreuses explorations en Indochine, spécialement dans la chaîne Annamitique et a contribué par son humeur active à faciliter la pénétration de la colonisation parmi les peuplades sauvages moïs. A rapporté de ses voyages de très intéressants documents qui lui ont permis de faire de nombreuses conférences sous les auspices de diverses sociétés de géographie et de publier ouvrages et articles de journaux. »

Quelques-uns diront : quelle a été l'œuvre indochinoise de cet homme ? Une performance, il est vrai acrobatique, des chasses et encore des chasses, des verroteries distribuées aux Moïs, constituent-elles un apport suffisant à la reconnaissance de la postérité ?

Nous répondrons à ceci que le duc de Montpensier n'a pas été un constructeur à proprement parler, mais un animateur.

La valeur des actes ne se mesure pas toujours à leur matérialisation immédiate et tangible, mais à leur dynamisme, à la portée qu'ils acquièrent par leur exécution sur un plan supérieur. Le comportement du duc de Montpensier dans ce pays qu'il aimait fut tout entier inspiré par le souci de servir la cause française, de faire aimer la France en Indochine, et, revenu en France, de contribuer par une active propagande à faire connaître et apprécier l'Indochine. Sa naissance illustre, son immense fortune, son amabilité naturelle et son ardeur dynamique ont contribué à étayer et vivifier cette propagande à laquelle il a consacré trois ouvrages, de nombreuses conférences, et mieux encore, il nous l'a dit, « sa jeunesse, ses rêves, ses forces, son cerveau et son cœur ».

Les photographies illustrant cet article sont tirées de :

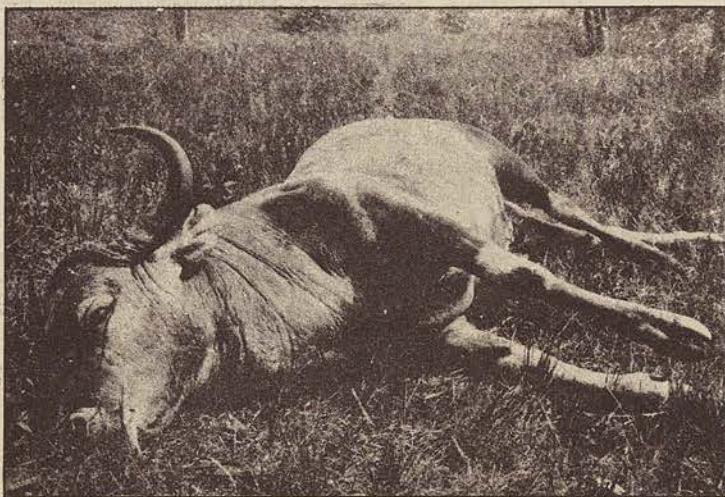
EN INDOCHINE

Mes chasses, mes voyages

par le Duc de Montpensier.



Le Gaur (Bosgaurus).





L'Amiral est reçu à la porte de la Station Agricole par le R.P. LEBRUN, aumônier des Trappistines.

Neuf religieuses de l'ordre des Cisterciens Réformés arrivaient à Saigon il y a quelques mois, venant du Japon.

Elles arrivaient dans un pays qui leur était inconnu, mais elles attendaient beaucoup de sa ferveur chrétienne. Elles avaient en effet pour devoir d'établir une nouvelle communauté sur cette terre française et elles ne doutaient point que les vœux de leur ardente foi soient exaucés. Si leurs moyens étaient bien limités, elles étaient riches d'une grande espérance.

Leur confiance ne fut pas déçue et, la semaine dernière, le Gouverneur Général se rendait aux environs de la station d'altitude de Chapa pour y poser la première pierre de la maison de prières qui abritera d'ici peu de temps les saintes femmes.

Dans l'ample site montagnard de la vallée de Ta-Phing, face à la barrière puissante du Fan-Si-Pan, à quelques kilomètres à peine du

Décoration d'un vieux chef de village Méo catholique.



FONDATION DU MONASTÈRE DE LA GRANDE PAIX

Le dépôt du parchemin dedicatoire.



centre de Chapa, de vastes bâtiments conventuels vont se dresser. Les mères Supérieure et Prieure qui président aux destinées de l'œuvre ont vu grand. L'accueil qu'elles ont reçu des autorités ecclésiastiques et administratives de l'Indochine, en justifiant leur attente, a fortifié leur dessein. Elles envisagent donc aujourd'hui de construire, Dieu les aidant, un monastère susceptible d'accueillir 150 vocations. Le couvent qui prendra le nom de Notre-Dame-de-la-« Grande-Paix », traduction française du mot « Ta-Phing », comprendra, outre le corps principal de bâtiment où se trouveront réunies les cellules, le cloître et la chapelle, une hôtellerie où pourront être reçus des laïques désireux de faire un séjour dans la pieuse enceinte, puis des étables, une laiterie et une fromagerie.

La règle des Trappistines Cisterciennes fait aux sœurs obligation de travail manuel et elles avaient fondé de leurs mains au Japon une entreprise d'élevage et de produits laitiers et fromagers qui s'était rapidement étendue et

avait acquis une grande renommée. Leurs intentions ne sont pas différentes au Tonkin. Elles se proposent, mettant à profit leurs connaissances techniques, de créer peu à peu les troupeaux qui leur donneront le lait nécessaire à la fabrication de leurs fromages.

Certes, tout est à faire encore : amélioration des pâturages, sélection des espèces bovines, mise sur pied de la laiterie, mais on voit déjà des bêtes dues à la libéralité du Protectorat du Tonkin pâturer dans les alpages qui entourent le futur monastère.

Ce n'est qu'un premier pas. Il faudra sans doute du temps, beaucoup de patience et de labeur mais, à l'image des Trappes ou des Chartreuses de la patrie française, on peut déjà évoquer dans cette région magnifique, qui rappelle de façon si frappante certains sites des Pyrénées, la chanson émouvante des cloches des troupeaux autour de la sainte maison.

Etablie comme elles au sein d'une nature difficile, elle répandra, avec les bienfaits spirituels qui en rayonneront, des enseignements pratiques qui rendront aux terrains des vallées proches la vocation pastorale qu'un déboisement intense sans amélioration subséquente des sols leur a fait perdre.

Ainsi les religieuses Trappistines revaudront-elles au centuple l'hospitalité que leur a accordée, d'un cœur si généreux, la mission du Haut-Tonkin. Ainsi apporteront-elles de nouveaux bienfaits à la sévère mais attachante Haute Région du Protectorat.

Tel fut le sens de la visite faite par le vice-amiral d'escadre et M^{me} Jean Decoux aux sœurs cisterciennes, dans leur installation provisoire de l'ancienne station agricole de Ta-Phing. Telle fut la leçon qu'en dégagait le Chef de la Fédération dans les paroles qu'il prononça lors de la récente cérémonie de la pose de la première pierre du couvent. Entouré du Résident Supérieur M. Pierre Delsalle, du Résident de Laokay et de toutes les autorités civiles et militaires de la province, en présence de Mgr Vandaele, vicaire apostolique de Hông-hôa, des aumôniers et des missionnaires de toute la région, le Gouverneur Général rendit hommage à la tranquille et courageuse foi des religieuses.

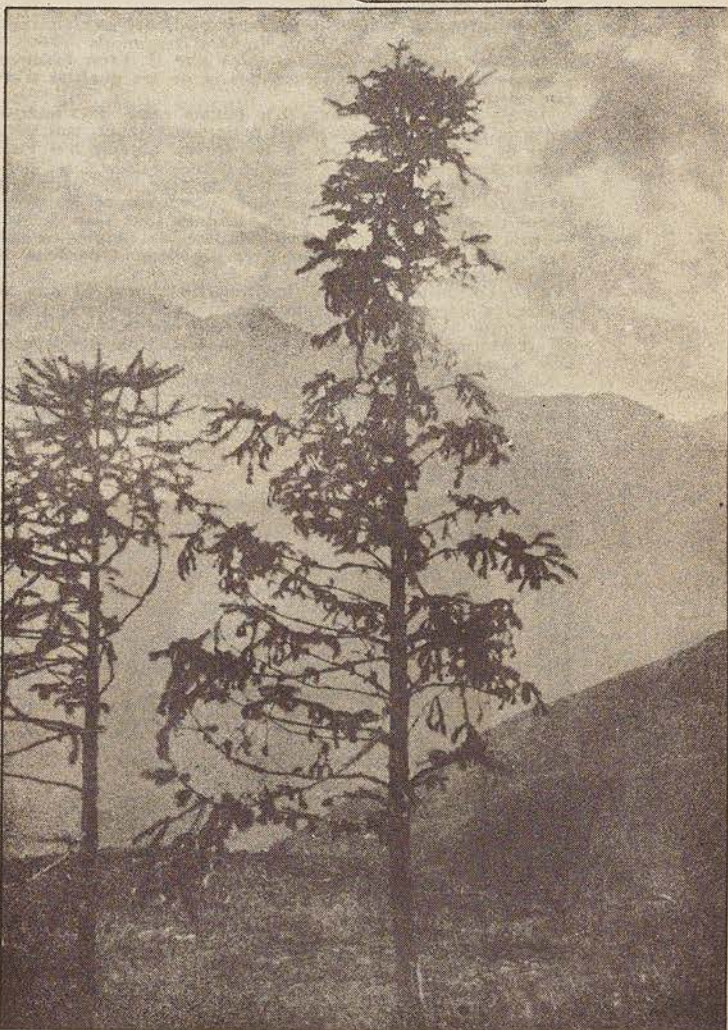
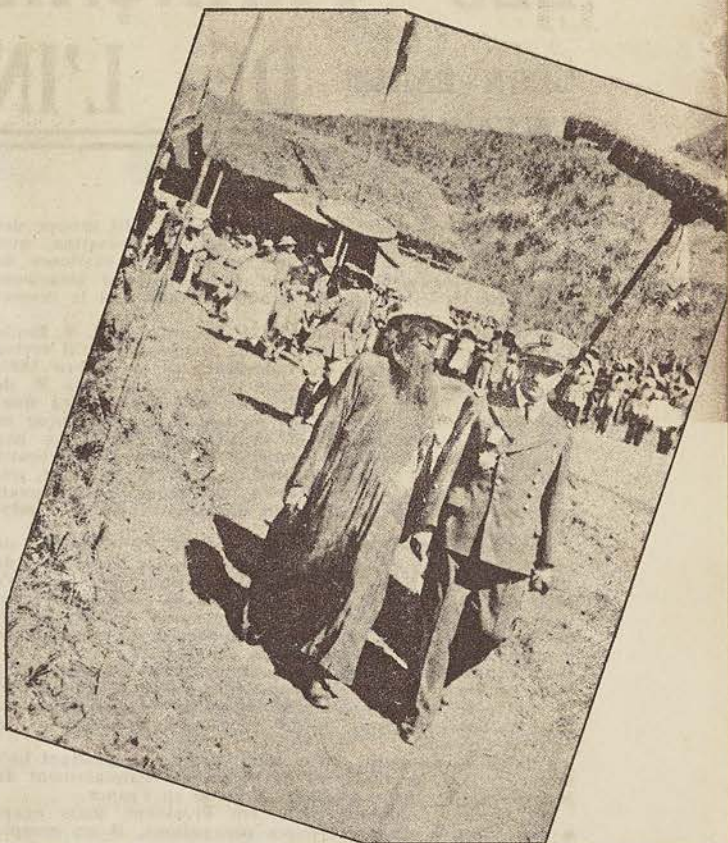
Au milieu d'un monde ravagé par les tourmentes de la guerre, quel symbole plus profond en effet que la dédicace du pieux établissement à la « grande paix » ? Elle paraît avoir abandonné notre terre, mais une toponymie antique en porte témoignage, et d'ardentes prières l'appelleront d'un site qui lui sera doublement consacré, pour régner à nouveau parmi nous.

J. S.



*Le Fan-Si-Pan vu de la
Résidence Supérieure.*

*Visite de l'Exposition artisanale
L'Amiral et le R. P. IDIART
Missionnaire à Chapa.*



LES FRANÇAIS AU SERVICE

LÉON - ÉMILE DE L'INDOCHINE CHARLES LAMBERT

M. Léon-Émile Lefebvre appartient à ce petit groupe des Français des premiers temps de notre colonisation, qui, par l'aménité de leur caractère et par leur existence de labeur et d'honnêteté, ont, tout en contribuant largement à la mise en valeur du pays, acquis l'estime et le respect de tous.

Né à Saint-Denis (Réunion) le 21 décembre 1862, M. Émile Lefebvre était encore un tout jeune homme lorsqu'il arriva pour la première fois en Indochine, en novembre 1885. Tout d'abord employé de commerce à Hanoi, chez M. de Saint-Mathurin, il y fut apprécié pour ses solides qualités d'ordre, de discipline, de méthode et surtout pour sa conscience professionnelle et sa probité. Choisi, un peu plus tard, comme fondé de pouvoir de l'entreprise Debeaux et Danger, il fut appelé en 1902, par M. R. Fontaine, qui savait reconnaître les « valeurs » sur lesquelles il pouvait compter, à prendre la direction des Distilleries de l'Indochine à Saigon.

En Cochinchine, M. Lefebvre remplit les fonctions de fondé de pouvoir de la Société Française des Distilleries de 1902 à 1918 ; puis celles de syndic-liquidateur jusqu'à 1940. Sur la demande de ses collègues, il occupa les fonctions de Délégué-Conseil de la Compagnie des syndics-liquidateurs, fonctions qui prirent fin lors de la cessation de ses services en 1940 pour raison de santé.

La confiance et l'estime unanimes dont jouissait dans toute la Cochinchine M. Léon-Émile Lefebvre justifiaient le choix de ses compatriotes lorsqu'ils le désignèrent à diverses reprises pour siéger au Conseil Municipal et au Conseil Colonial.

Pendant la durée de son mandat, il remplit, pendant huit mois, en 1927 les fonctions de Maire, en remplacement du Maire titulaire qui se trouvait en congé en France.

Au Conseil Colonial, il fut élu Président, mais ayant à faire face à de nombreuses occupations, il en accepta seulement la vice-présidence.

C'est surtout à la tête de deux importantes exploitations agricoles la Société des Plantations d'Hévéas de Xuan-loc et la Société Agricole de Long-chieu que M. Léon Lefebvre a donné la mesure de ses capacités et de ses qualités d'organisateur.

Depuis 1909, M. Lefebvre n'a jamais cessé de s'intéresser à la culture de l'hévéa soit pour son compte, soit pour celui de ces sociétés, dont il est encore aujourd'hui l'administrateur-délégué.

Grâce à sa grande expérience et sa sage administration, les plantations qu'il dirigeait ont pu surmonter les différentes crises que l'hévéaculture a subies sans trop de difficultés, alors que bien des plantations de caoutchouc gérées moins prudemment étaient irrémédiablement perdues ou s'endettaient lourdement.

M. Léon-Émile Lefebvre compte actuellement 57 ans de séjour ininterrompu en Indochine. Malgré son grand âge, il continue à s'occuper personnellement de la direction de sa plantation et de celles de Xuan-loc et de Long-chieu avec le même bonheur.

Sa vie, toute de droiture et de labeur intelligent et obstiné, dont la devise pourrait être *labor improbus omnia vincit*, est à citer en exemple aux jeunes générations qui ont parfois tendance à oublier que le succès des entreprises humaines ne s'obtient le plus souvent que par un effort opiniâtre et continu.

Né à Marseille le 7 mai 1871.

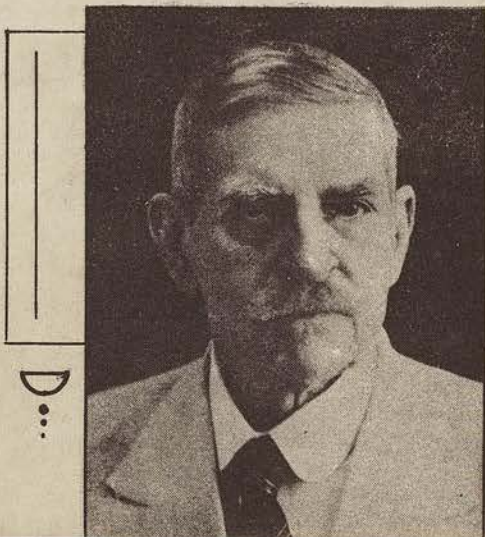
Français de vieille souche, fils d'une famille nombreuse comme on en voyait tant au siècle dernier, Charles Lambert, après de fortes études, commence sa longue et belle carrière de bon ouvrier de l'Empire. Il débute dès la fin du service militaire — fait aux Zouaves et d'où il sort officier de réserve —, dans les communes mixtes d'Algérie. Arrivé en Indochine, au Cambodge, tout au début de ce siècle — le 15 avril 1901 —, il devient bientôt secrétaire de la résidence-mairie. La qualité de ses services le fait choisir comme Commissaire-adjoint du Cambodge à l'Exposition coloniale de Marseille en 1906. Il revient au Cambodge et quitte la Mairie pour devenir chef de cabinet de M. Outrey. Il fait par la suite une brillante carrière. Administrateur de 1^{re} classe, la retraite vient l'atteindre à Battambang où il fut résident de 1919 à 1927, sans interruption. C'est à son effort soutenu et à son administration adroite que Battambang doit d'être ce qu'il est aujourd'hui. Du moins ce qu'il était encore hier. En 1939, rappelé au service sur sa demande, il assure jusqu'en 1940 les fonctions d'inspecteur du Travail et de chef du 4^e Bureau à la Résidence supérieure au Cambodge.

En 1928, commence sa vie d'homme public et d'homme d'affaires. Il fonde en quelques années une société foncière solide et prospère. Dès la même époque, il entre à peu près dans tous les conseils publics ; celui de la cité où il a tant œuvré ; celui du Protectorat du Cambodge ; celui des Intérêts Économiques ; il fait partie également du Tribunal de Commerce.

Il entre enfin au Grand Conseil.

A peine fixé à Phnom-penh, il avait pris en main la Société d'Assistance aux enfants indochinois. Ce geste de bonté le qualifiait particulièrement pour représenter le Cambodge au Comité directeur de la Fondation Brévié, dont il devint le président.

M. Lambert est mort le 10 octobre 1942 à Phnom-penh, à l'hôpital mixte où il venait d'être transporté d'urgence.



L'éternelle attente

par HOANG LY
(à M. P. FOULON)

DON loin de Qui-nhon, au flanc d'une montagne élevée, s'érige un rocher qui dessine vaguement la silhouette d'une femme accroupie avec son enfant. « C'est la pierre dite de la femme qui attend son mari », dit le vieillard que j'accompagnais, et voici la légende qu'il me conta :

« Dans une province du Nord-Annam vivait un jeune ménage avec deux enfants, un garçon et une fille. L'histoire ne dit pas qu'ils étaient riches, mais il semble bien qu'ils vivaient dans le bonheur, car point n'est besoin d'argent pour être heureux.

» Un matin donc, comme d'habitude, les parents quittèrent leurs enfants pour aller aux champs. Les petits s'amusaient bien, quand un voisin s'avisa de leur donner une canne à sucre. C'est là le point de départ du drame. Ils se la disputèrent. L'affection fraternelle existe dès l'âge le plus tendre, dites-vous ! Oui, mais la gourmandise aussi, et surtout ! Si des hommes s'égorgeaient pour une tête de porc, que ne feraient pas des enfants ? Dans un accès de colère, le frère frappa la sœur d'un rude coup de couteau : elle tomba évanouie. Le sang coula abondamment de sa tête ouverte. Pris par le remords et la peur, il s'enfuit vers la mer. Une jonque le prit et l'emporta vers le Sud.

» Il y grandissait et semblait oublier peu à peu le malheur qui l'avait expatrié. Jeune homme, il parvenait à gagner sa vie sans trop de peine. Mais l'exil et la solitude ne le rendaient pas heureux. Il regardait avec envie les jolis ménages où le soir, les enfants grimpaient sur les genoux du père.

» Un jour, il rencontra une jeune fille émi-grée comme lui. Leur état les rapprochait. Ils se connurent et s'aimèrent. Et comme l'amour autrefois conduisait toujours là où il devrait conduire, les jeunes gens se marièrent. Ils eu-

rent dans la suite un enfant très gentil et furent les plus heureux époux de la terre.

» Par un beau matin d'été, le mari peigna sa femme sortie du bain ; il aperçut une large cicatrice sur sa tête et en demanda la provenance. La jeune femme lui raconta ingénûment son histoire ; il y reconnut la sienne ! Il avait cru sa sœur morte. Elle ne l'était pas. Après l'évasion du frère, les parents le crurent perdu pour jamais ; ils vécurent dans le chagrin et travaillèrent sans enthousiasme ; leur situation déclina. Puis le père mourut et peu de temps après la mère le suivit au tombeau. La fille laissée sans soutien, partit vers le Sud, cette terre d'élection où tant d'autres avaient trouvé fortune.

» Le jeune homme fut consterné. Il avait, sans le savoir, commis un inceste. Maintenant qu'il en avait connaissance, ce serait impardonnable d'y persister. Il décida de sortir de cette situation criminelle.

» Sous prétexte de commerce, il affréta une jonque, fit des adieux écourtés à sa femme et mit à la voile. Le vent emporta cet autre Œdipe, on ne sait jamais où, lourd du poids de son malheur.

» Lorsque vint la mousson du Sud-Est et que les premières voiles parurent, chaque soir, la jeune femme montait sur la montagne que voilà avec son enfant et fouillait des yeux l'horizon. Les jours passaient l'un après l'autre. La jeune femme courait s'informer auprès de ceux qui rentraient : aucun n'avait vu son mari. Chaque soir la jeune femme attendait sur la montagne, et chaque soir, elle revenait avec un peu plus précis le sentiment de son malheur. Que de fois elle avait cru apercevoir la jonque de l'être chéri ! La réalité chaque fois la détrompait cruellement.

» La dernière jonque était rentrée ; les premiers froids parurent. La jeune femme, épouvantée, ne rentrait plus : elle restait au flanc de la montagne, toujours avec son enfant, et regardait nuit et jour vers la mer. Le cœur serré comme dans un étau, elle faisait fi de la faim, du froid et du vent.

» Le ciel en eut pitié. Afin qu'elle puisse attendre éternellement son mari sans souffrir les tourments d'une vaine attente, il la changea en pierre.

» Depuis lors, lorsque la mousson faiblit, le pilote retardataire, qui passe au large devant elle, prononce ces mots qui sont à la fois un chant et une prière :

» Soufflez ! Madame, soufflez le vent du Sud-Est !
» Que je passe d'abord, votre mari est derrière.

» (Thôi ! Bà thổi ngọn gió đông,
» Cho tôi đi trước, thì chồng bà sau.) »

A ces mots, le vieillard, d'un large geste, tendit sa main vers l'horizon, où sur la ligne d'intersection très nette du ciel et de l'eau, des voiles triangulaires glissaient silencieusement. Et ramenant mon regard vers la silhouette grise de la statue découpée sur l'azur bleu, je le sentis voilé d'une larme qui tombait comme un hommage à cet exemple de fidélité, ou mieux, de piété conjugale.



L'effort Français en Cochinchine : la stimulation de la production animale par les concours d'élevage

par le docteur VITTOZ

Les problèmes de ravitaillement sont à l'ordre du jour. Dans le monde entier la perturbation apportée par la guerre dans les élevages ont rendu les productions animales déficitaires tandis que la consommation s'accroît partout sans cesse.

L'Indochine, pays grand producteur de riz et de caoutchouc, possède-t-elle un cheptel suffisant pour traverser la crise du blocus, celle de l'après-guerre et pouvoir, dès que les communications seront rétablies, approvisionner la Métropole ? Serons-nous amenés en Cochinchine — pays précédemment considéré comme peu favorable à une extension de l'élevage — à souffrir sensiblement de la raréfaction des produits animaux ? Autant de questions angoissantes pour le proche avenir que nous avons posées au docteur Vittoz à l'occasion de la publication dans la presse locale du calendrier des concours d'élevage pour le trimestre en cours.

QUESTION. — Cher docteur, Radio-Saigon a consulté avec intérêt le copieux programme de concours d'élevage que vous organisez : quatorze concours en trois mois, cela représente — si j'ose dire — un grand déploiement supplémentaire d'activité pour votre service.

Pouvez-vous nous indiquer, pour les auditeurs de Radio-Saigon, le but ainsi poursuivi par l'Administration locale et les techniciens ?

RÉPONSE. — Le Service d'Élevage en Cochinchine fournit actuellement un gros effort de stimulation de la production animale en collaboration efficace et déterminée avec les Chefs de province et le Groupement professionnel de l'Agriculture. Cet effort est véritablement impérieux et urgent en raison de la relation déficitaire de la production à la consommation.

En effet, dans un pareil travail, chaque semaine compte, car si l'on prétend que le retard industriel ne se rattrape jamais, on peut bien dire que le relèvement d'une production animale est un problème ardu et de longue haleine, particulièrement sous le climat tropical.

Nous avons relancé en 1941-1942, en les chevauchant l'une sur l'autre, successivement l'organisation laitière, la production chevaline, bovinobubaline et porcine, l'important pour nous étant de démarrer rapidement dans chaque domaine afin que l'équipement de base pour chaque espèce animale soit complet.

Les concours d'élevage jouent un rôle appréciable dans la réalisation de ce programme local. Nous avons groupé en fin d'année — afin de sélectionner les meilleurs éleveurs de Cochinchine et de proclamer leurs noms à l'occasion de la Foire-Exposition de Saïgon — non seulement les

concours fixes dont vous avez consulté la liste, mais encore les concours itinérants d'élevage.

Q. — Quelle différence existe-il donc entre concours fixe et itinérant ?

R. — Les premiers consistent à rassembler sur le marché d'un centre rural important — délégation ou canton — après une préparation minutieuse des vétérinaires provinciaux dans les villages les meilleurs reproducteurs porcins, bovins, buffles ou volailles pour les comparer entre eux et les primer.

Les seconds exigent le transport sur les exploitations elles-mêmes du jury qui apprécie les installations (étables, porcheries, écuries), les cultures fourragères et le cheptel total de la ferme.

Q. — Quels sont les avantages comparés de ces deux dispositifs ?

R. — Concours fixes et itinérants se complètent. Les premiers permettent de reconnaître les meilleurs élevages familiaux et de mettre en émulation la masse des petits producteurs à l'occasion de ces concours où des primes en nature — variant de 5 à 30 piastres par tête — sont distribuées en même temps que des diplômes et des tracts de vulgarisation.

Les seconds permettent de juger l'importance de l'effort quantitatif et qualitatif développé par les élevages de moyenne et grande importance et de donner aux éleveurs les conseils techniques nécessaires (sélection, croisement, échanges de reproducteurs).

Q. — Selon vous, cher docteur, la Cochinchine est-elle appelée à devenir un pays grand producteur d'animaux de boucherie ?

R. — La Cochinchine doit encore développer son élevage porcin. C'est une nécessité absolue pour un pays consommant, en raison des circonstances, 800.000 à 900.000 têtes de porc par an.

L'accroissement de la population européenne, annamite, chinoise, l'arrivée de détachement japonais, l'amélioration progressive du train de vie des populations locales, l'économie fermée dans laquelle nous vivons ont entraîné une surconsommation de la viande de porc que l'on peut dire impressionnante si l'on sait qu'elle a exactement doublé depuis deux ans.

Chacun de vous comprendra facilement que la production du porc, malgré sa grande rapidité de développement, n'a pas suivi la cadence exacerbée de la consommation en Cochinchine.

Q. — A quelle importance peut-on chiffrer le déficit annuel en porcs de boucherie en Cochinchine ?

R. — A 200.000 têtes au moins.

Q. — Comment peut-on espérer le combler ?

R. — Malgré notre meilleure volonté, nous ne pouvons espérer rattraper cet écart sans restreindre la consommation. C'est pourquoi le Gouvernement général et le Gouvernement de la Cochinchine viennent de décider la fermeture des abattoirs un jour par semaine ou deux jours par quinzaine. Les abattoirs ne devant pas abattre une quantité supérieure d'animaux le jour précédant les jours de fermeture, nous espérons ainsi obtenir une réduction d'un septième de la consommation actuelle.

Cette restriction qui ne sera pas pénible si on la compare à celles supportées par nos compatriotes de la Métropole, aura d'ailleurs pour effet de stimuler l'exploitation de la pêche et le développement des élevages avicoles spécialement celui du canard.

Q. — L'arrêté local fermant les abattoirs deux jours par quinzaine n'interdit-il pas également la consommation du cochon de lait ?

R. — C'est exact, la consommation du porcelet, si agréable qu'elle soit, a pour effet désastreux de supprimer prématurément un porc qui, six mois après, aurait atteint un poids normal, c'est-à-dire 70 à 100 kilos au lieu de 6 à 10 kilos.

Il faut remarquer également que les nombreux porcelets améliorés qui seront ainsi sauvés du sacrifice dans leur jeune âge pourront être avantageusement achetés pour l'équipement des élevages familiaux ou industriels en création.

Q. — Y aura-t-il du moins des autorisations d'abattage exceptionnelles pour la préparation du cochon laqué des cérémonies rituelles ?

R. — Assurément ; une demande pourra être faite dans ce sens aux Administrateurs chefs de province, ou à leurs représentants, à l'occasion des cérémonies familiales, à l'occasion desquelles le cochon laqué est habituellement préparé.

Q. — Et maintenant où en est la question du ravitaillement en viande de bœuf ?

R. — En attendant que nos élevages bovins de l'Est cochinchinois soient en production, la Cochinchine dépend presque totalement du Cambodge pour son approvisionnement en bœufs.

Or le Cambodge doit non seulement assurer son propre ravitaillement et celui de la Cochinchine mais il doit encore approvisionner une partie de l'Annam et du Tonkin.

La mesure de restriction de consommation de la viande de bœuf — parallèle à celle de la viande de porc — est donc parfaitement raisonnable et ménagera le cheptel cambodgien qui n'est pas inépuisable, en dépit de l'opinion établie avant la guerre actuelle.

Une autre mesure interdisant la consommation de la viande de veau sauvera de l'abattage chaque année une dizaine de milliers de jeunes bouvillons (n'ayant aucun caractère organoleptique) commun avec celui des veaux de lait d'Europe) qui pourront devenir, pour l'intérêt général, de bons bœufs de boucherie ou de travail).

Q. — Quelle est enfin, d'une manière générale, votre impression sur l'avenir de l'élevage en Cochinchine ?

R. — Le relèvement de la production animale dans un pays déterminé est fonction d'un certain esprit traditionnel des éleveurs, des disponibilités en aliments du bétail et en fourrages et naturellement de la plasticité de la masse du cheptel.

Or il s'établit actuellement en Cochinchine une évolution psychologique favorable à l'élevage dans la population annamite.

Cette évolution est déterminée à la fois par les exigences de l'heure, par l'active propagande de l'Administration et celles des nombreux éleveurs annamites moyens qui ont réalisé la possibilité de tirer parti de l'élevage en complément de la riziculture.

Nous constatons en même temps une meilleure utilisation dans l'alimentation du bétail des sous-produits industriels et une grande extension des cultures fourragères.

Enfin grâce à l'effort, que l'on ne saura jamais assez louer, de notre personnel vétérinaire des provinces, les notions de sélection et de croisement rationnels commencent à pénétrer la masse des éleveurs déjà persuadés de l'efficacité des vaccinateurs contre la plupart des maladies contagieuses du bétail.

Le cheptel porcin, par sa remarquable plasticité, bénéficiera le premier des efforts conjugués des éleveurs et des techniciens.

Amis lecteurs !

Cette revue est faite pour vous ; nous souhaitons qu'elle soit faite par vous.

Ecrivez-nous ! Faites-nous connaître vos opinions, vos avis, vos critiques.

Vous nous encouragerez !

A la mémoire de deux grands coloniaux : **PAVIE et BUGEAUD**

par FAUBLAS

LE manque de relations commerciales entre l'Union et la Métropole eut, parmi de multiples résultats, celui d'appauvrir en ouvrages de tous genres, les libraires de l'Indochine, réduits aux seules ressources de l'édition locale.

Dans ce domaine, la Direction de l'Instruction Publique vient de prendre une fort bonne initiative : créer une collection de biographies consacrée aux grands hommes de la France et de son Empire. Cette collection est destinée, en principe, aux Jeunes : Nul doute cependant que les « vieux » n'y prennent un intérêt presque aussi grand, et n'y saisissent l'occasion de compléter leurs connaissances historiques. En ce sens la rupture des communications n'aura pas eu que des inconvénients, si elle peut, dans ce domaine, provoquer un renouvellement des lectures de la Jeunesse, qui furent trop longtemps d'une remarquable indigence de pensée, ainsi que le dit excellent la préface du premier ouvrage de cette série :

« Entreprise purement commerciale, placée sous le signe et sous l'influence toute puissante du cinéma, elle tendait à établir la primauté de l'image, sur le texte écrit, de l'album sur le livre, de la sensation sur la pensée, et du succès sur toute autre considération ».

La présente collection veut être, au contraire, « un Plutarque français et indochinois » ; elle a pour légitime intention de donner aux jeunes gens une formation historique, et en particulier de leur faire prendre conscience du splendide passé construit par leurs ancêtres ; elle fera, à cet effet, revivre les exemples d'énergie, de volonté, de sacrifice, dont s'enrichit notre histoire, et qui font seuls la grandeur d'un peuple.

PAVIE, par Bernard Bourotte

Telle est le premier nom de cette collection. Comme il est bien représentatif, typiquement représentatif, de l'esprit qui anime notre colonisation, et de ses méthodes les plus pures, ce fondateur du Laos français !...

Nous le voyons d'abord arriver à Luang-Prabang, en 1887, avec quelques fidèles compagnons khmèrs, venant de Bangkok, à travers le Siam hostile. Le voici dans l'antique Muong Swa, où il conquiert vite les cœurs de ces braves gens.

Ce lui est un précieux réconfort, car sa mission, si elle est magnifique, est lourde aux épaules d'un homme.

« Lui, Pavie le timide, le modeste sergent, l'agent du télégraphe, simple fils de ses œuvres, il aurait à se maintenir sans secours et sans guide au milieu des populations inconnues entre les Chinois qui menaçaient au Nord et les Siamois patients à s'insinuer partout, jusqu'au rebord montagneux qui surplombe l'Annam. Derrière le Siam, il y avait l'Angleterre, implantée en Birmanie depuis 1883 et désireuse de détourner vers l'Est, aux dépens de l'Annam et des pays tributaires de l'Annam, les convoitises du Siam. »

L'invasion des bandes Hô, déferlent sur Muong-lai (le Lai-chau des Annamites) et Muong-theng (Diên-biên-phu), vient encore compliquer sa tâche, d'autant que S. M. Oun Kham, sous la pression du Commissaire siamois, appelle les troupes de Bangkok à son secours. Heureusement pour nous, celles-ci sont bousculées par les farouches aventuriers. Bangkok parvient à traiter avec eux, sauf avec le chef thaï blanc Kam-Seng (Dèo-van-Seng, père de Dèo-van-Tri) :

Celui-ci fonce vers le sud ; ses hommes attaquent et pillent Luang-Prabang : Pavie et ses khmèrs sauvent le vieux roi, et le conduisent sain et sauf à Paklay...

Vers 1888, Pavie se met en route vers Sonla afin de rejoindre la mission Pernod, puis vers Muong-lai, et redescend enfin vers Luang-Prabang, non sans des difficultés sans nombre ; à Theng (Diên-biên-phu), il se heurte à 300 Siamois, à qui il en impose à force de fermeté et d'assurance, et finit par atteindre la capitale.

Ce sont alors les pénibles négociations de mars 1888, où à travers bien des embûches, Auguste Pavie finit par faire triompher les droits de notre pays.

Ce que ce compte rendu, forcément trop bref ne peut rendre, ce sont tous les détails, précis et pittoresques, par lesquels cet ouvrage fait vivre sous nos yeux le triple aspect de l'œuvre du grand Français :

Pénétration, exploration, du Haut-Laos, jusque là inconnu pour nous ;

Victoire opiniâtement obtenue grâce à une patience que rien ne peut lasser ;

Surtout réussite totale auprès des Laotiens, auxquels il sut rapidement, par sa haute psychologie, faire aimer notre pays, incarnent ainsi la plus pure tradition coloniale de l'Empire.

BUGEAUD, par Claire Petit-Colin

La personnalité de ce bâtisseur d'Empire, son œuvre, sont chez nous, illustres et populaires, et pourtant combien ignorent ou ont oublié l'histoire de cette œuvre, jusque dans ses grands traits. L'ouvrage qui vient de paraître vient à point nommé pour parer à cela : on en prendra connaissance avec un vif intérêt.

Quelles que soient les critiques techniques que les spécialistes de la colonisation aient pu soulever sur un tel ou tel point de détail des réalisations du maréchal Bugeaud, il n'en reste pas moins l'homme de la conquête de l'Algérie :

« C'est lui qui fut chargé de la mener à bien, au moment où l'œuvre de ses prédécesseurs semblait prête à s'effondrer sous les coups du rude adversaire que fut Abd-el-Kader. Et s'il n'eut pas la gloire de recevoir la soumission de l'émir, c'est lui, du moins, qui ruina sa puissance, le réduisit à ne plus être qu'un chef de bandes traqué par les colonnes mobiles, lui qui recula les bornes de la colonie nouvelle jusqu'aux confins du Maroc et du Sahara. Avant lui, la banlieue même d'Alger n'était pas sûre, sous son gouvernement,

l'armée d'Afrique tient la majeure partie de l'ancienne régence et déjà y fait régner l'ordre français. »

D'autre part, même à travers certains échecs matériels dans le domaine de la mise en valeur, il eut du moins le mérite d'amorcer celle-ci, à une époque où l'on n'en était encore qu'à la pure conquête militaire.

« Fidèle à sa devise *ense et aratro*, Bugeaud a compris qu'il n'est pas de conquête stable si la colonisation ne l'accompagne. »

« Son grand projet de colonisation militaire ne sera pas adopté par le Gouvernement ; du moins Bugeaud aura montré le but à atteindre : l'établissement définitif, sur le sol algérien, d'un élément français qui deviendra un ferment d'activité pour les populations somnolentes ou guerrières du Maghreb. Au proverbe arabe : « La honte entre dans la tente avec la charrue », il a opposé sa formule : « La charrue, autant que le fusil, honore la main de l'homme ». Il fut, doublement, l'un des fondateurs de l'Empire. »

FOIRE-EXPOSITION DE SAIGON

Du 20 Décembre 1942 au 20 Janvier 1943

SYNTHÈSE DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE L'INDOCHINE

BEAUX-ARTS — ARTISANAT — INDUSTRIE — COMMERCE

ARMÉE — MARINE — AGRICULTURE — GRANDS SERVICES

EXPOSITION RÉTROSPECTIVE

NOMBREUSES FÊTES PENDANT LA DURÉE DE LA FOIRE

PARC D'ATTRACTIONS

Renseignements :

COMMISSARIAT GÉNÉRAL DE LA FOIRE-EXPOSITION

CHAMBRE DE COMMERCE

RUE TABERD

SAIGON

LA SEMAINE DANS LE MONDE

LES INFORMATIONS DE LA SEMAINE DU 11 AU 17 NOVEMBRE 1942

LES OPÉRATIONS EN EXTRÊME-ORIENT Pacifique.

Le Département de la marine américaine a annoncé que le contre-torpilleur américain *Duncan* a été coulé le 11 octobre au large des Salomon dans un combat naval nocturne.

Par ailleurs, le G. Q. G. impérial nippon informe que dans la journée du 12 novembre des unités aériennes et navales japonaises ont attaqué des bâtiments de guerre américains constituant l'escorte d'un convoi dans les eaux de l'île de Guadalcanal. Les résultats connus jusqu'ici se dénombrement comme suit (informations japonaises) :

Pertes américaines. — Coulés : 5 croiseurs, 1 contre-torpilleur ; endommagés : 2 croiseurs et 3 contre-torpilleurs ; 3 transports incendiés.

Du côté japonais. — 1 vaisseau de guerre japonais a été endommagé et 2 contre-torpilleurs ont été coulés.

Chine.

La section de presse des forces expéditionnaires japonaises en Chine a annoncé que le 12, dans la soirée, une escadrille d'avions japonais avait effectué avec succès des raids sur les aérodromes chinois à Kweilin (province de Kwangsi) et à Lungling (province du Honan). Un autre raid nippon a eu lieu le 15 novembre contre la base de la 92^e armée de Chungking à Yingchow (province d'Anhui) ; une grande partie de cet objectif militaire aurait été détruite.

Des opérations de nettoyage ont eu lieu contre des forces de Chungking et contre des éléments communistes qui se battent les uns contre les autres dans la province de Shangtung. Ces forces punitives nippones opèrent dans la région montagneuse de la zone de Penlien, au sud et au sud-ouest de Chinshui. Le 3 novembre et le 11 novembre, elles ont fait des expéditions respectivement dans la zone sud-est et sud-ouest de Paschan, notamment à Yualinchwang.

SUR LES FRONTS D'EUROPE ET D'AFRIQUE

En Russie.

La situation pendant la 74^e semaine de la guerre de Russie se caractérise par des efforts allemands plus intenses en vue d'atteindre avant l'hiver les trois objectifs suivants :

1^o Liquidation complète de la résistance à Stalingrad ;

2^o La prise d'Ordjonikidze ;

3^o La prise de Tuapse.

A Stalingrad, les combats, quoique n'atteignant pas l'ampleur des assauts de septembre et du début d'octobre, ont repris avec violence depuis le début de la semaine dans le quartier des usines et notamment dans le sud de l'usine Octobre Rouge. L'acharnement de la lutte se traduit par des gains de terrain qui dépassent rarement 200 mètres. La pression des forces du Maréchal Timochenko sur le dispositif allemand et allié dans l'espace entre le Don et la Volga et autour de la ville ne paraît pas avoir eu de résultats efficaces.

Dans le secteur d'Alaguir, la situation continue à être assez confuse. Une violente bataille paraît en-

gagée dans la boucle du Terek et d'importants effectifs germano-roumains s'efforcent de disloquer le système de défense établi à l'ouest de Grosny en opérant le long de la voie ferrée Alaguir-Grosny. Enfin Moscou a annoncé le 16 novembre qu'une grande offensive était en cours depuis le 14 dans la région de Nalchik. Une vaste étendue de terrain aurait déjà été reprise aux Allemands. Les dépêches allemandes signalent de fortes attaques soviétiques dans ce secteur.

Au nord-est de Tuapse, les Russes semblent maintenir leurs positions qui forment un barrage empêchant les forces allemandes de progresser vers la mer Noire, dans le sud du col de Goikhi, atteint par les Allemands le 23 octobre.

On signale l'activité accrue de la Luftwaffe dans le secteur central du front sur ce que l'on suppose être les bases de l'offensive hivernale des Soviétiques, c'est-à-dire le secteur du centre de triage de Torschok, la région de Rjev et du lac Ilmen.

En Algérie et au Maroc.

La défense de l'Algérie et du Maroc, malgré l'héroïque résistance de la flotte française, des dispositifs de défense côtière et de l'armée, s'est trouvée débordée par les débarquements massifs de troupes anglo-américaines munies d'un matériel ultra-moderne.

Le 9 novembre, à 9 heures du matin, l'occupation d'Alger et de ses environs immédiats a été effectuée par les troupes américaines. Oran était pris, après une résistance opiniâtre, le 10 dans l'après-midi.

Enfin, à Casablanca, après trois jours d'une lutte disproportionnée et tous les moyens de résistance étant épuisés, l'Amiral Michelier a été contraint, dans la matinée du 11 novembre, de demander une suspension d'armes.

En conséquence, le 12 novembre, l'Amiral Darlan, désavoué d'ailleurs par le Maréchal Pétain, a donné à tous les commandants de l'armée française en Afrique du Nord française, y compris le Maroc, l'ordre de cesser les hostilités.

Toutefois la résistance s'est poursuivie pendant quelque temps ; et au Maroc, le général Nogues, après avoir installé son quartier général à Fez, le 11 novembre, avait concentré ses forces sur la ligne Marrakech-Meknès-Fez. Cependant, surclassées par le nombre et le matériel, on confirmait en fin de semaine que les troupes françaises en Algérie comme au Maroc se repliaient vers l'intérieur et que, d'une façon générale, elles ne gardaient plus le contact. Le 12, Bougie avait été occupée par une expédition venue à la fois de terre et de mer. Enfin, des débarquements eurent lieu vers le 13 à Philippeville et Bone. Le 14, les forces anglo-américaines franchissaient la frontière tunisienne pendant qu'une puissante colonne américaine partie d'Alger se dirigeait vers le sud-est, en direction de la Tripolitaine. Vers le 16 novembre, la situation en Tunisie était confuse, et les nouvelles sont contradictoires. Toutefois, il semble que des combats sont en cours aux environs de Bizerte entre les troupes anglo-américaines et des troupes de l'Axe envoyées de Sicile par avion.

Au cours de la lutte que mènent de concert contre la navigation ennemie en convoi au large du littoral de l'Afrique du Nord, l'aviation et la marine de l'Axe, 89 unités ont été détruites ou endommagées depuis le début de l'offensive américaine sur l'Afrique du Nord française.

En Libye.

Les avant-gardes de la VIII^e armée britannique étaient vers le 16 novembre parvenues aux environs de Derna.

Les forces de l'Axe, avant l'évacuation de Tobrouk, le 13 novembre, avaient détruit toutes les installations et incendié les stocks et l'avance britannique sur le front de Cyrénaïque continue d'être tenacement contrecarrée par les troupes germano-italiennes.

En France.

Considérant que la France n'a pas les moyens de se défendre contre une agression anglo-saxonne qu'il prévoit imminente, le Chancelier Hitler a décidé, après avoir envoyé un message au Maréchal Pétain, de faire

traverser la zone libre aux troupes allemandes et italiennes pour assurer la défense du littoral méditerranéen. Les forces de l'Axe ont pénétré en zone non occupée le 11 novembre. Par ailleurs, toutes les clauses de l'armistice restent en vigueur et la ligne de démarcation entre zone libre et zone occupée est maintenue.

M. Lachal, Directeur général de la Légion française des Anciens Combattants et Volontaires de la Révolution Nationale, parlant le 15 novembre aux membres de la Légion, s'est exprimé en ces termes :

« En ces heures suprêmes, où la Patrie semble écrasée sous le poids de terribles blessures, les Légionnaires doivent donner au pays l'exemple de la discipline, du sang-froid, d'une parfaite union.

» Que votre attitude, dans toutes les cités et les villes de la France et de l'Empire reflète une volonté d'union totale. »

REVUE DE LA PRESSE INDOCHINOISE

DANS LE MONDE

La Fayette, nous voici !

La brutale agression yankee devrait enfin ouvrir les yeux de tous.

A cet égard les attrape-nigauds de M. Cordell Hull sur le thème démocratique ne devaient tromper personne.

La France, pour M. Cordell Hull, est peut-être « la France de la Révolution et de la République représentant dans le monde le Droit et la Justice... La France mais... la France si... la France à condition que... » Pour nous, nous ne connaissons que « la France seule ».

(FRANCE-ANNAM du 10 novembre 1942.)

Cet honorable Cordell Hull n'a pas craint de déclarer sans fards que la représentation diplomatique à Vichy des Américains, sous le couvert d'une hypocrite philanthropie, — qui émouvait les âmes tendres et naïves de chez nous, — n'avait servi qu'à préparer le coup d'aujourd'hui !... (Voir aussi le brouillon trouvé à la légation après le départ des diplomates yankees, et que la presse vient de publier).

Les descendants des colons libérés par les La Fayette, les Rochambeau et les Rohan se joignent aux déserteurs de Dunkerque, aux tortionnaires de Djibouti pour arracher à la France saignée, un morceau de sa chair. Les obus des cuirassés surmontés de la bannière étoilée viennent apporter la liberté à Casablanca et à Alger en jetant à bas leurs maisons et leurs édifices. Au nom des droits de l'homme et du citoyen, des femmes et des enfants français et arabes vont mourir. Par la grâce de la Charte de l'Atlantique, nos soldats et nos marins luttent depuis hier matin contre celui qui a profité des ombres de la nuit pour débarquer sur un sol arrosé déjà de tant de sang généreux. L'artillerie du dollar et de la livre sterling écrase les blanches mosquées et les églises élevées dans la paix française.

(IMPARTIAL du 9 novembre 1942.)

La marine sauve l'honneur.

Les vaillants du Jean-Bart, du Primanquet et des unités navales, du cuirassé au plus petit torpilleur, et aussi les héroïques volontaires du S. O. L. à Oran et ailleurs, ont montré qu'il y avait encore des hommes en France, des hommes pour qui les mots d'honneur, de fidélité, n'avaient pas perdu toute signification.

Sur mer, la marine française a engagé plusieurs combats.

La tâche de la marine française est écrasante, car on nous apprend que pas moins de quatre cuirassés anglais participent aux opérations devant Alger.

En résumé, la France soutient un combat inégal, sur terre, sur mer, comme dans l'air. Mais elle n'a qu'une parole et elle la tient. Et de ce fait, elle a la sympathie du monde entier. La Wilhelmstrasse, par l'organe de son porte-parole, a déclaré avoir compris parfaitement sa situation.

(HANOI-SOIR du 10 novembre 1942.)

Ainsi, l'agression américaine, en dissipant toute équivoque, achève l'union des Français ; et quelles que soient les distances, cette union se fait spontanément partout sur les mêmes sentiments, avec la même foi, avec la même certitude. Les cœurs français battent à l'unisson !

(ACTION du 11 novembre 1942.)

Staline est bien content !

Washington et Londres sont dépassés dans leurs buts de guerre par d'autres buts, ceux de Moscou !

Washington et Londres n'ont pas le droit de bouleverser le monde en donnant au bolchevisme le droit de se répandre sur l'Occident.

Intervenir en Afrique du Nord française, c'est préparer l'avènement du bolchevisme en Europe.

Car, simultanément, d'est en ouest, avancerait la monstrueuse masse blindée des armées de Shakhovnikov.

★★

Or, vraiment, je ne m'imagine pas les troupes américano-anglaises résistant à leur choc.

Ah ! dans son cercueil de cristal Lénine « jubilerait » d'aise. Sa fameuse prédiction serait réalisée.

Par la guerre bourgeoise, le bolchevisme aurait vaincu.

Mais la France, elle, serait étouffée.

Voilà les termes qu'aujourd'hui la France a le droit de lancer à la face du monde, à la face des Etats-Unis et de l'Angleterre surtout, car en tentant de façonner leur victoire à leur manière, ces deux nations, en conséquence directe de leur puissance, ouvrent l'écluse au bolchevisme sur la marée basse d'une Europe torturée déjà de misère.

(VOIX D'EMPIRE du 11 novembre 1942.)

Ne pas vendre la peau de l'ours...

La Wehrmacht n'a pas dit son dernier mot. Elle est entrée au contact, dans la région de Bizerte, avec les troupes anglo-saxonnes :

L'Afrique du Nord est appelée à jouer un rôle éminent dans l'évolution future du conflit mondial. Et ici, semble devoir se justifier la prophétie de feu le général Ludendorff que vient de rappeler la presse espagnole : « La guerre future se décidera forcément en Afrique du Nord ».

(HANOI-SOIR du 11 novembre 1942.)

EN FRANCE

L'appel de la Légion.

La Légion s'est dressée pour soutenir, contre les menées tendancieuses, et les attaques de toutes sortes, le Maréchal, en qui seul, s'incarne la Nation.

Plus que jamais, la Nation s'incarne en la personne auguste du Maréchal Pétain. Cela nous ne devons jamais cesser de nous le répéter mentalement.

(VOIX D'EMPIRE du 12 novembre 1942.)

Ayons constamment à l'esprit que la Légion ne connaît qu'un chef : le Maréchal, auquel chaque légionnaire a prêté serment de fidélité ; qu'il en résulte que tous les gestes, toutes les attitudes, tous les actes légionnaires sont marqués au coin de ce serment, donc tendus vers des fins exclusivement françaises, vers l'intérêt unique de la France.

Si certains acclament l'ennemi, en dépit de nos cris de douleur et de colère, que le sentiment de leur indignité les accable et qu'ils se situent irrémédiablement dans le camp des traîtres.

(ACTION du 12 novembre 1942.)

EN INDOCHINE

La proclamation du Haut Commissaire de France.

Elle a sonné le ralliement des énergies françaises, farouchement fidèles au Maréchal, et stigmatisé l'attitude des misérables, qui, obstinément attachés au parti de l'Etranger, oseraient secrètement se réjouir des malheurs de la Patrie blessée.

Pendant longtemps, il fut particulièrement aisé d'être de l'avis du Maréchal.

Malheureusement cet âge d'or est terminé ! Nous devons nous faire à cette idée que la France désormais demande des sacrifices.

De durs sacrifices mêmes. Tel est notre partage.

Il est beau. Aussi beau que difficile ! C'est d'ailleurs la façon dont nous suivrons les ordres et les consignes du Maréchal. Deux alternatives existent : deux seulement : nous aurons participé au sauvetage du pays, ou bien nous aurons failli à notre historique mission de Français.

Il n'y a pas de milieu possible.

(VOLONTE INDOCHINOISE du 13 novembre 1942.)

La Légion.

L'Amiral sait qu'auprès de lui se tient la Légion unanime, prête à faire taire les agents de l'Etranger.

La Légion, est là, prête à entrer dans la lutte. Créée pour la défense de nos idées, elle attend, en silence,

l'arme aux pieds, prête à jeter dans la lice le poids de ses convictions.

Les Anglo-saxons continuent leur petite guerre qui consiste à accabler un pays neutre et désarmé et à faire mourir de faim ses femmes, ses vieillards et ses enfants.

Toute sympathie pour les agresseurs de notre Empire, toute opinion favorable aux affameurs de la France, prend aujourd'hui la valeur d'une trahison.

Que ceux qui sont tentés de se laisser aller à une telle attitude songent au sort que le coac militaire réserve aux traîtres en temps de guerre.

(ACTION du 13 novembre 1942.)

Faire taire ceux qui colportent les bobards.

Les Français d'Indochine se demandent quelle conduite ils doivent suivre pour se conformer aux ordres de la Patrie.

Comme toujours, ils n'ont qu'à se tourner vers le Maréchal pour que le devoir leur apparaisse immédiatement dans sa lumineuse grandeur.

(ACTION du 13 novembre 1942.)

Les vrais Français ne doivent pas tolérer que s'expriment devant eux ni les grossiers mensonges des pro-gaullistes ni les plus subtils — et plus dangereux — distinguos, les perfides insinuations, des pro-américains, des divers attentistes, et de toute la clique des opportunistes qui, dans les malheurs de la Patrie, n'ont qu'une idée, ruser, roublarder, sans se compromettre, pour leurs petits intérêts.

Les mauvais guetteurs, de leur tour d'inoire, guettent les succès et les succès du voisin pour se faire une conviction.

(RADIO-BULLETIN du 7 novembre 1942.)

Un seul Chef, Pétain ; un seul Gouvernement, le Gouvernement de France.

Le Gouvernement français a solennellement promis de nous tenir au courant de tous les événements qui se produiront ; ce serait donc lui faire injure que de vouloir rechercher ailleurs des sources d'informations si ce geste ne constituait pas déjà le crime d'intelligence avec l'ennemi dans une guerre où le Maréchal en personne a pris le commandement des armées françaises.

Dans la période critique que nous traversons, les paroles inconsidérées, les imprudences, les vantardises peuvent porter un préjudice mortel à notre Empire. Nos vies, celles des nôtres sont en jeu, il faut nous taire et faire taire autour de nous !

La Légion du Tonkin,

11 novembre 1942.

(ACTION du 13 novembre 1942.)

LA VIE INDOCHINOISE

La semaine du 8 au 15 novembre 1942.

LUNDI 9

Hanoi. — Toute la presse reflète l'indignation générale contre l'odieuse invasion de l'Afrique du Nord.

MARDI 10

Hanoi. — La presse publie le texte du message de l'Amiral Decoux au Secrétaire d'Etat aux Colonies à l'occasion de l'agression yankee.

Le journal l'Action, dans un article intitulé « La dernière nuée est dissipée », écrit : « Pour nous, déjà au delà du dégoût, ne pensons qu'à nos morts et surtout à l'avenir ».

Hanoi. — Une conférence de presse réunit, chez le Consul général Ogawa les principales personnalités de l'Information, ainsi que les directeurs des journaux français et annamites.

Après avoir donné des précisions sur les échanges culturels, le Consul général rappelle les récentes victoires aux îles Salomon, puis tient à manifester ses sentiments de grande sympathie pour la France victime d'une nouvelle et odieuse agression. Après les

remerciements de l'Administrateur Luciani, Chef du Service local de l'I. P. P., la réunion s'achève dans une atmosphère de grande cordialité.

MERCREDI 11

Hanoi. — La presse publie le texte du message du Consul général Ogawa à l'occasion des circonstances actuelles. Exprimant sa sympathie à la France une fois de plus victime des agressions anglo-saxonnes, le message ajoute que, face à ces événements, les Français, comme les Japonais, doivent penser à l'importance des accords conclus en commun pour la défense de l'Union. Les efforts accomplis par le Japon doivent contribuer à la paix du monde en abattant, pour faire place à un ordre nouveau, l'ancien ordre bâti par l'égoïsme anglo-saxon. En signant les accords, l'Indochine a voulu s'associer à ces efforts, et les soutenir ; c'est par des négociations diplomatiques normales que le Japon a obtenu loyalement en Indochine les bases nécessaires pour poursuivre cette lutte. Cette conduite s'oppose avec éclat à la brutalité des agressions anglaises et yankees. Si le Japon n'avait pas fait la guerre du Pacifique, et annihilé

les bases anglo-saxonnes, l'Indochine aussi serait tombé entre les mains des Anglo-Américains ; cela montre l'importance de ces accords ; et le message conclut en affirmant sa certitude que la collaboration franco-japonaise se développera sans cesse dans cet esprit.

Hanoi. — Dans la capitale, et dans les autres villes de l'Union, la journée du 11 novembre fut célébrée par de pieuses cérémonies religieuses auxquelles assistèrent l'Amiral Decoux et les autorités civiles et militaires.

Hanoi. — L'Amiral Decoux offre un dîner en l'honneur de S. E. Yoshizawa, en présence de plusieurs notabilités de la capitale.

Hanoi. — On apprend qu'en raison des circonstances, le départ de S. E. Yoshizawa pour Tokyo est reporté à une date ultérieure.

JEUDI 12

Hanoi. — L'Amiral Decoux inaugure le cercle « Renaissance » qui, fondé par des Dominicains avec l'appui des pouvoirs publics, accueillera les étudiants français et indochinois sans distinction de confessions ni de races. Au cours de cette inauguration, le Gouverneur Général prononce une allocution où il rend hommage à cet effort de coopération intellectuelle de la part des organisateurs, en un louable désir de collaboration avec les pouvoirs publics.

VENDREDI 13

Hanoi. — La presse publie le texte d'un appel de la Légion du Tonkin insistant sur la nécessité vitale de la discipline de tous derrière le Maréchal, rappelant le texte du message de la Légion de France, et concluant sur la nécessité de se méfier des informations tendancieuses lancées par l'Etranger, la consigne étant : « Se taire et faire taire ».

Hanoi. — L'Amiral Decoux reçoit le Général Tyo, chef de l'Armée japonaise en Indochine.

Hanoi. — S. E. Kenkichi Yoshizawa offre un thé en l'honneur de l'Amiral Decoux et de toutes les hautes personnalités hanoïennes.

Hanoi. — A l'occasion d'une conférence sur *La crise des Colonies françaises pendant la Révolution et l'Empire*, le légionnaire Loubet fait un courageux rapprochement avec l'époque actuelle, stigmatisant les dissidences, et affirmant sa foi dans le salut de l'Empire, et dans l'œuvre du Maréchal.

SAMEDI 14

Hanoi. — La presse publie le texte de la Proclamation du Haut Commissaire de France, dont nous reproduisons le texte intégral dans ce numéro.

LIVRES ET REVUES

« ELEMENTS DE PHONETIQUE FRANÇAISE »

par P. de Fautereau-Vassel.

Cet ouvrage, qui vient de sortir des presses de l'imprimerie Trung-Bac Tan-van, sera pour les instituteurs d'un grand secours.

Nul doute qu'il ne contribue à améliorer dans le peuple annamite la prononciation de la langue française, rendant ainsi un grand service aux maîtres chargés de cette tâche.

La méthode préconisée a cet avantage de faire appel, essentiellement, à l'aide intelligente de chaque maître, en qui l'on verra, en quelque sorte, un assistant phonéticien, initié par l'exposé des notions élémentaires et essentielles que comporte la première et plus importante partie de cet ouvrage.

TROIS NOUVELLES REVUES EN COCHINCHINE

Le Sud connaît actuellement une ample moisson de revues nouvelles.

a) *Nam-ky tuân-bao*, revue hebdomadaire dirigée par M. Hô-van-Trung dit Biêu-Chanh, Conseiller fédéral et romancier à succès. Son premier numéro a paru le 3 septembre ;

b) *Dai-Việt tap-chi*, revue mensuelle publiée depuis le 1^{er} octobre dirigée également par M. Hô-van-Trung. Comme l'a dit sa profession de foi, cette revue se propose, à l'instar du *Nam-Phong*, il y a un quart de siècle, de faire la synthèse d'une culture franco-annamite dont la nécessité s'avère impérieuse de nos jours ;

c) *Tân-A*, revue bi-mensuelle, publiée par le bureau d'information de la Mission Japonaise à Saigon, parue depuis le 20 octobre. Cet organe d'informations en langue annamite se propose d'édifier la sphère de co-prospérité dans la Grande Asie Orientale.

Indochine souhaite longue vie à ses nouveaux confrères.

Du 23 au 29 Novembre 1942

Écoutez RADIO-SAIGON.

Lundi 23. — 12 h. 20 à 12 h. 35 : Musique légère ; — 16 h. 45 : Emission spéciale à destination de Radio-Tokyo ; — 17 heures à 17 h. 40 (25 m. seulement) : Informations-concert ; — 19 h. 45 : *Petite histoire des grandes découvertes*, par Louis Charpentier ; — 20 h. 15 : La semaine de Radio-Saigon ; — 20 h. 20 : Radio-Cocktail ; — 21 heures : *Au fil des ondes*, chronique saigonaise de Roméas ; — 21 h. 15 : Vos disques préférés.

Mardi 24. — 12 h. 20 à 12 h. 35 : *Mignonne, allons voir si la rose...* ; — 17 heures à 17 h. 40 (25 m. seulement) : Informations-concert ; — 19 h. 45 : Causerie médicale : *Timidité et trac*, par le docteur Hézard ; — 20 h. 15 : *Le Message du Jour*, par la Légion ; — 20 h. 25 : *Un soir à Venise*, programme de P. Bonnin ; — 20 h. 55 : *La conversion d'Alceste*, d'après Courteline.

Mercredi 25. — 12 h. 20 à 12 h. 35 : Extraits d'opérettes et de mélodies célèbres ; — 17 heures à 17 h. 40 (25 m. seulement) : Informations-concert ; — 19 h. 45 : *Le quart d'heure des amateurs enfantins* ; — 20 h. 15 : *Pour mieux comprendre la Révolution Nationale* ; — 20 h. 40 : Concert, par l'orchestre de chambre de Radio-Saigon : *Izegl*, de Gabriel Pierné ; Deux *arabesques*, de Debussy ; Deux *danses espagnoles*, de Granados ; *Masques et Bergamasques*, de Gabriel Fauré.

Jeudi 26. — 12 h. 15 : *La Minute des Jeunes* ; — 12 h. 20 à 12 h. 35 : Musique militaire ; — 17 heures à 17 h. 40 (25 m. seulement) : Informations-concert ; — 19 h. 45 : Concert ; — 20 h. 15 : Théâtre : *Made-moiselle*, pièce de Jacques Deval.

Vendredi 27. — 12 h. 20 à 12 h. 35 : Musique légère ; — 17 heures à 17 h. 40 (25 m. seulement) : Informations-concert ; — 19 h. 45 : *L'Anglomanie sous la Restauration* ; — 20 h. 15 : *Le Message du Jour* ; — 20 h. 20 : *Le Coffret à Musique*, par Ch. Roques ; — 21 heures : Vos disques préférés.

Samedi 28. — 12 h. 20 à 12 h. 35 : Piano syncopé ; — 17 heures à 17 h. 40 (25 m. seulement) : Informations-concert ; — 19 h. 45 : Causerie ; — 20 h. 15 : *Le Message du Jour* ; — 20 h. 20 : *Le Casino des Illusions* ; — 20 h. 50 : Musique de danse ; — 21 h. 15 : Nouvelles de France.

Dimanche 29. — 7 h. 20 : Leçon de culture physique ; — 12 h. 20 à 12 h. 35 : Danses sud-américaines ; — 17 heures à 17 h. 40 (25 m. seulement) : Informations-concert ; — 19 h. 45 : *Ce que la civilisation française doit à l'ordre chrétien*, par le R. P. Parrel ; — 20 h. 07 : La Semaine dans le Monde ; 20 h. 15 à 21 h. 30 : *Faust*, opéra de Gounod (2^e partie).

Naissances, Mariages, Décès...**NAISSANCES.****TONKIN**

MICHEL-JACQUES-ANDRÉ, fils de M. et de M^{me} Georges Raimbault (11 novembre 1942).

JOSIANE-FRANÇOISE, fille de M. et de M^{me} Jean-Auguste Tholance (9 novembre 1942).

JEAN-CLAUDE-ANDRÉ-ALBERT, fils de M. et de M^{me} Alexandre-Françoise Courois (8 novembre 1942).

JEANNE-MARIE-SUZANNE, fille de M. Roger Richaud (4 novembre 1942).

PIERRE-PAUL-FRANÇOIS-ANDRÉ-NOEL, fils de M. et de M^{me} Jean-Marius Franceschini (11 novembre 1942).

JEAN-PIERRE, fils de M. Jean Lafourcade et de M^{me}, née Fogret (12 novembre 1942).

PHILIPPE-RENÉ-YVES, fils de M. Georges-Pierre-Alexandre Faget et de M^{me}, née Malbert (14 novembre 1942).

FIANÇAILLES.**TONKIN**

M. JOSEPH GONTRAN avec M^{lle} PHAM-THI-LOI.

M. CHARLES-FÉLIX CASSANDRI avec M^{lle} ALBERTINE-ROSE-ALEXANDRA ULYSSE.

MARIAGES.**TONKIN**

M. LOUIS-EUGÈNE-ANTOINE BONNET avec M^{lle} MADELEINE ALAVAIL (12 novembre 1942).

M. JEAN DE MIRIBEL avec M^{lle} RAYMONDE (7 novembre 1942).

M. LÊ-TAI-RIÊU, fils de M^{me} Veuve Lê-kiêm-Thiên, étudiant en médecine, avec M^{lle} DAO-TO-NGA, fille de M^{me} Veuve Đào-van-Khuê.

COCHINCHINE

M. LÊ-VAN-KIM avec M^{lle} GABRIELLE TRAN-VAN-DON (9 novembre 1942).

DÉCÈS.**ANNAM**

M. LOURDES ANNA, à Nha-trang (9 novembre 1942).

TONKIN

M. ANTOINE CAZALS, 9^e R. I. C. (5 novembre 1942).

M^{lle} MARCELLE MONFORT, fille d'un sergent-chef 4^e R. T. T., Nam-dinh (15 novembre 1942).

COCHINCHINE

M^{me} MASSEI, née Jeanne Anduze (6 novembre 1942).

Faites votre devoir :

donnez au

**SECOURS
NATIONAL**

Souscrivez aux

BONS DU TRÉSOR INDOCHINOIS

TAUX D'INTÉRÊT ANNUEL 2,50%

BONS A UN AN

émis à 97\$ 50

remboursables

au pair à un an de date

BONS A TROIS MOIS

émis à 97\$ 50

remboursables

au gré du porteur

au pair à TROIS MOIS de date

à 100\$ 60 à SIX MOIS de date

à 101\$ 20 à NEUF MOIS de date

à 102\$ à UN AN de date

Vous trouverez aux guichets des Banques, des comptables du Trésor et de l'Enregistrement des coupures de 50 - 100 - 1.000 - 10.000 et 100.000 piastres.

Imprimerie **TAUPIN & C^{IE}**

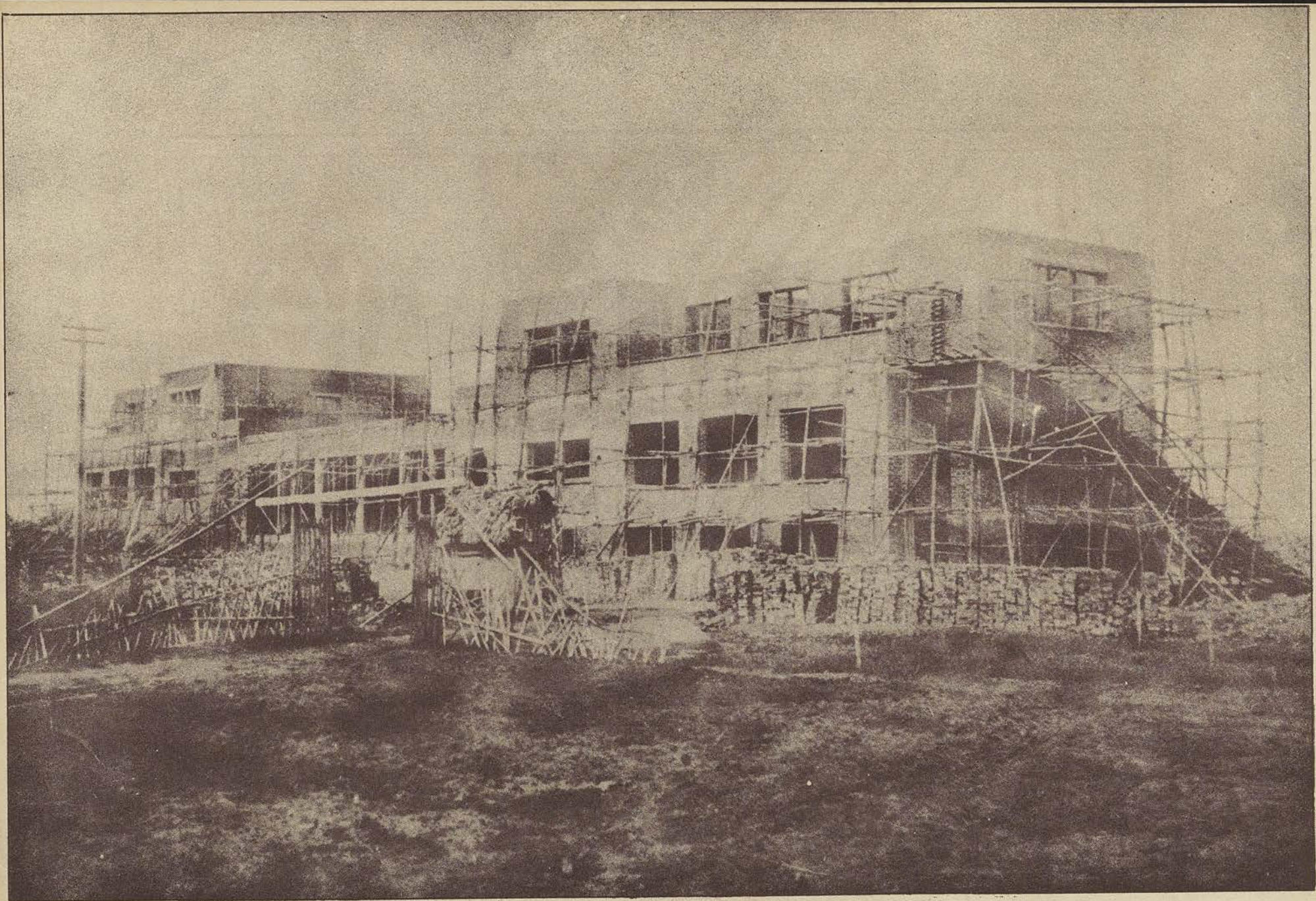
8-10-12 RUE DUVILLIER - HANOI

LE BUREAU EST OUVERT :

LE MATIN :
de 7h. à 11h.30

L'APRÈS-MIDI :
de 13h.30 à 18h.





CITÉ UNIVERSITAIRE. — Le deuxième bâtiment est très avancé.